Vivre à Gentilly

Couverture A6b : enfin !

La nouvelle charte des conseils de quartier

S'y mettre : des garçons plein d'avenir

Clubs, assocations : inscrivez-vous

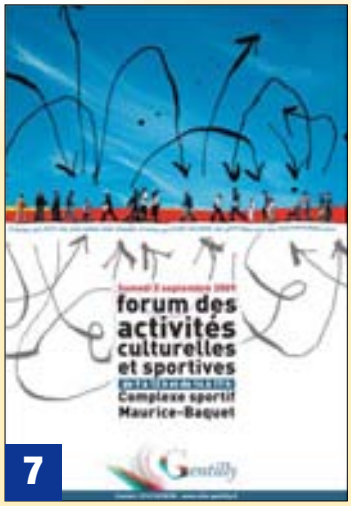

Bulletin d'informations municipales Septembre 2009 N° 214

À VOTRE ÉCOUTE

Standard mairie : 01 47 40 58 58
Les élus vous reçoivent sur rendez-vous.

Patricia Tordjman
Maire de Gentilly

Patrick Daudet
Premier Maire adjoint
Projet éducatif local, aménagement/urbanisme, finances

Michèle Cosnard
Maire adjointe
Culture, communication, relations publiques-vie associative, action sociale

Fatah Aggoune
Maire adjoint
Écologie urbaine et environnement, santé, sport

Gilles Allais
Maire adjoint
Développement économique, emploi, économie sociale et solidaire, transports

Bamadi Sanokho
Maire adjoint
Jeunesse et adolescence, coopération internationale, vie démocratique locale, conseils de quartier

Stéphanie Lentz
Maire adjointe
Petite enfance, centres de loisirs maternels

Sylvie Nazé
Maire adjointe
Retraités, travail de mémoire - Anciens Combattants

Pascal Brand
Maire adjoint
Habitat - logement, enseignement
Rendez-vous à prendre le mardi au 01 47 40 58 49

Soazig Joubert
Maire adjointe
Politique de la ville, développement social des quartiers

J.-Y. Le Bouillonnec
Député
En mairie de Gentilly le 3e lundi du mois de 16h30 à 18h30
Tél. : 01 41 98 36 61

P. Gosnat
Député
En mairie de Gentilly
Le 1er jeudi du mois de 17h à 19h
Rendez-vous : 01 49 60 24 27

A. Desmarest
Conseiller général
Permanence en mairie de Gentilly.
Le vendredi de 14h à 16h
sur rendez-vous au 01 43 99 70 51
alain.desmarest@cg94.fr

D. Breuiller
Conseiller général
Sur rendez-vous en mairie de Gentilly
Tél. : 01 46 15 09 00

Qu'en pensez-vous ma dame la Maire ?...

Résister, se faire entendre et avancer

Alors que chacune et chacun s'apprête à faire face, en cette rentrée, aux nombreuses préoccupations sociales et scolaires, les réformes plus autoritaires les unes que les autres font peser de sombres perspectives sur les collectivités et les ménages, les finances locales et les services publics.
Le projet du Grand Paris qui fait de l'aménagement de la Région Capitale le grand déménagement des populations modestes, sort en même temps que celui de réforme des institutions qui vise à mettre en cause des collectivités comme les départements.
La rencontre que nous avons eue avant l'été avec le Président du Conseil Général a montré à quel point notre coopération était, dans des domaines majeurs, un considérable atout pour les Gentilléens.
La clause générale de compétences qui permet par exemple aux Conseils Généraux de développer l'accueil des petits dans les crèches ou de soutenir le mouvement associatif serait retirée.
La suppression de la taxe professionnelle, en étouffant les capacités financières des communes met en cause les services publics si indispensables aux besoins de tous et les choix décidés avec les citoyens.
Avec la même violence et la même cohérence est envisagé le changement de statut du service public postal pour aboutir à sa privatisation dont on a vu avec France Télécom et EDF où cela nous menait : baisse de qualité de service, augmentation des tarifs et destructions d'emplois.
Nos facteurs qui participent du lien social et vont jusqu'aux villages les plus reculés, sont dans la ligne de mire de la concurrence libre et non faussée. Sous prétexte de réduction du déficit public, toutes ces réformes font voler en éclat les grandes conquêtes sociales issues de la Libération, portées alors par le Conseil National de la Résistance.
Mais le devoir de mémoire et de lucidité s'impose, il s'agit d'économiser sur des dépenses publiques qui seraient financièrement insupportables au budget de l'État alors qu'hier dans la France de 1945, exsangue après la guerre, ces avancées majeures ont été possibles. De surcroît tous ces projets sont imposés au mépris de la démocratie et des coopérations comme Paris Métropole que les élus et les citoyens entendent construire pour répondre aux grands défis sociaux économiques, écologiques actuels.
Mais, alors que vont démarrer les travaux de couverture de l'autoroute A6b, nous ne connaissons que trop à Gentilly ces politiques d'aménagement aussi autoritaires que dévastatrices qui nous ont imposé des décennies de souffrances et de nuisances et ont provoqué de véritables fractures urbaines et sociales dans nos quartiers.
À l'image de ce projet comme des combats réalisés hier par nos aînés, les Gentilléens savent d'expérience qu'il est bon de s'unir pour résister, d'être solidaire et de coopérer pour avancer, de ne laisser personne décider à notre place de notre avenir.
Celui de la Poste, service essentiel au quotidien, en fait partie, c'est pourquoi ici à Gentilly nous donnerons de l'écho à la grande consultation citoyenne nationale le 3 octobre prochain pour la défense de ce service public auquel nous sommes attachés.

Patricia Tordjman
Maire de Gentilly

Vivre à Gentilly

Bulletin d'informations municipales
Septembre 2009
N°214

E-mail : communication@ville-gentilly.fr
Site : www.ville-gentilly.fr

Directrice de la publication : Andrée Oberhauser
Directeur de la communication : Gilbert Khémaïs
Rédactrice en chef : Catherine Fersing
Secrétaire de rédaction : Gabrielle Lobo
Rédaction : François-Xavier Debernardi, Catherine Fersing, Gilbert Khémaïs, Gabrielle Lobo.
Comité de rédaction : M. Cosnard F.X. Debernardi, C. Fersing, G. Khémaïs, G. Lobo.
Photos : D. Calin, F.X. Debernardi, N. Y. Doat, G. Lobo, D. Merle, DR.
Publicité : SVR Pro 01 57 63 99 21
Conception maquette : Pellicam
Réalisation : Scoop Communication
Impression : Grenier 01 46 15 83 00
Dépôt légal : Juin 2009
Tirage : 11 000 exemplaires

À travers la ville ..... **4 à 11**
- Conseils de quartier : une nouvelle impulsion
- Tout sur la rentrée scolaire
- Forum des activités sportives et culturelles : inscrivez-vous !
- Ouverture de la saison culturelle
- Le commerce en fête
- Grippe A : tout est prêt
- Le Chap' à la radio
- Terrain Lénine : la concertation continue
- L'OPH fête ses 60 ans

Dossier ..... **13 à 17**
- L'A6b se couvre

Forum des groupes **18/19**

Zoom **20/21**
- Un été à Gentilly, retour en images

Portraits **22/23**
- Coopération tripartite : Un séjour de rêve
- S'y mettre : des garçons plein d'avenir

Mémoire **24**
- La Commune

Agenda **25**

En direct des associations ..... **26 et 27**
- USG petite enfance
- Plateau 31
- Suigines
- Savate boxe

Temps libre ..... **28 et 29**
- Festival de Marne : Hocus Pocus, Oldelaf et Mr D en tête d'affiche
- Nuit blanche au Générateur : le festival Frasq
- Foire au troc et aux livres
- Appel à auteurs
- Journées du patrimoine le 18 et 19 septembre

Gentilly pratique **30**

Telex **31**
- Vaccination gratuite au CMS
- Accueil des nouveaux habitants

Démocratie participative

Une nouvelle impulsion

Le dernier Conseil municipal du 25 juin, a rafraîchi, trois ans après sa création, la charte des conseils de quartier en vue du renouvellement des collectifs en octobre prochain. Les dispositions récentes permettront de donner une impulsion nouvelle à la vie démocratique locale afin que chaque Gentilléen devienne un acteur essentiel de la ville.

Mis en sommeil pendant les élections municipales de 2008, les sept Conseils de quartier de la ville (centre-ville, Chaperon vert, Gabriel Péri, plateau Mazagran, Reine Blanche, Val de Bièvre, Victor Hugo) s'étaient réunis en novembre dernier et avaient convenu de la nécessité de redynamiser ces espaces de dialogue et d'échange. Bamadi Sanokho, maire adjoint à la vie démocratique locale, a donc rencontré au cours du printemps 2009 les représentants des différents quartiers pour réfléchir ensemble aux améliorations possibles.

Toutes ces discussions ont débouché sur la rédaction d'une nouvelle charte, adoptée en juin dernier par les élus de la Majorité et du Parti Socialiste et des Verts, le groupe Gentilly Entente choisissant de s'abstenir.

Lors de l'introduction des débats, Patricia Tordjman a rappelé que *"l'histoire de notre ville puise loin ses traditions de démocratie populaire"* citant, comme exemples de mobilisation, l'implication des Gentilléens lors de la construction du Chaperon Vert ou le succès de la Fête à Gentilly.

"Nous avons l'ambition de donner sens à une démocratie fondée sur l'émancipation sociale et l'éducation populaire qui fait de chacun un citoyen à part entière et met tout le monde à égalité dans le débat et la décision publics. Les Conseils de quartiers doivent devenir des espaces utiles à tous, y compris à ceux qui n'ont pas le sentiment de compter dans cette société. Ce sont des lieux de dialogue, d'élaboration, de décision et de réalisation qui respectent le pluralisme des idées et permettront d'agir sur le quotidien comme sur les grands projets. Ils porteront la voix des Gentilléens partout ou les décisions qui conditionnent notre vie quotidienne sont prises : auprès de la Communauté d'agglomération du Val de Bièvre, du Département, de la Région ou de Paris-Métropole" a précisé madame la Maire.

Concrètement, la nouvelle charte adoptée par 30 des 33 conseillers municipaux fixe des nouvelles règles sur la composition, les compétences et les moyens alloués aux Conseils de quartier.

La composition des Conseils

Chaque quartier sera doté d'un conseiller municipal référent qui sera chargé de faciliter le travail entre le Conseil et la municipalité. Cet élu ne sera aucunement un animateur mais plutôt un facilitateur et n'interviendra que sur demande.

Il n'y aura plus deux collèges mais un seul d'au moins 10 membres, élus pour deux ans lors de l'assemblée générale du quartier à laquelle tous les habitants sont invités à participer.

Lors de l'élection, il faudra s'assurer de la diversité sociale, politique et générationnelle mais aussi de la parité hommes/femmes et de la participation d'acteurs "institutionnels" du quartier (conseil d'école, associations, amicales de locataires, commerçants, etc.). Pour optimiser son fonctionnement, chaque Conseil se dotera d'une direction collégiale de trois membres.

Les assemblées générales de quartier auxquelles tous les habitants sont conviés auront lieu au minimum deux fois par an. La conférence annuelle organisée par le maire et réunissant les représentants des sept conseils de quartier se tiendra, elle, une fois par an.

Les compétences

Il est souhaitable que le Conseil favorise la concertation et anime la vie locale en étant associé aux visites du Maire dans les quartiers tous les deux mois, en conduisant des projets, en créant ou en soutenant des ateliers et collectifs, en accord avec les associations.

Ils seront force de proposition auprès de la municipalité qui les appuiera dans la conduite des différentes initiatives en mettant à leur disposition les informations, les moyens humains et financiers nécessaires.

Les Conseils accorderont également une large place à l'expression des enfants et des jeunes pour favoriser leur apprentissage de la citoyenneté. Enfin, ils seront sollicités pour émettre un avis sur le budget de la ville, sur les opérations d'aménagement concernant le quartier ou sur des dossiers d'intérêt général.

Les moyens

Le service municipal des antennes de quartier continue d'assister les Conseils de quartier en jouant un rôle d'interface avec la municipalité. Le conseil municipal a voté une enveloppe budgétaire destinée au fonctionnement et à la réalisation de certains projets. Par ailleurs, la ville leur garantit les moyens de se réunir, de travailler, de communiquer et d'informer (travaux d'imprimerie, utilisation du portail internet **www.ville-gentilly.fr** et un espace consacré à l'actualité des Conseils dans *"Vivre à Gentilly"* dès 2010) ●

Paroles de Gentilléens

Les Gentilléens qui ont accepté de réagir le font à titre personnel et pas en tant que "porte-parole" des différents Conseils de quartier.

Marie-Christine Pouder (Reine Blanche) : *"C'est bien qu'un petit noyau de gens se mobilisent mais il faut du renouvellement pour mettre en place une nouvelle dynamique. La suppression des différents collèges va apporter plus de transparence. Maintenant, il faut parvenir à faire vivre le Conseil et mobiliser les habitants des quartiers pavillonnaires. J'espère que tous ceux qui décideront de s'engager le feront sur le long terme."*

Jean-Claude Lambard (Gabriel-Péri) : *"La démocratie participative, ça se construit patiemment. Essayer de mettre en place de nouvelles choses, c'est plutôt positif. C'est bien que nous ayons été consultés même si toutes nos propositions n'ont pas été retenues. J'espère que cela va inciter les gens à se mobiliser, notamment des professionnels (artisans, commerçants, etc.) et que cela va donner un coup de fouet aux Conseils."*

Michel Dixmier (Plateau Mazagran) : *"Je suis perplexe. Les conseils de quartiers peuvent être intéressants pour la démocratie locale car les Gentilléens proposent des améliorations pour l'environnement, le cadre de vie ou la solidarité. Il faudrait que leurs demandes soient suivies d'effets rapides, ce qui est très loin d'être le cas actuellement. Ces instances ne doivent pas devenir des lieux où la municipalité explique sa politique et ses choix, par exemple sur le budget, sans prendre en compte les attentes des habitants."*

Fambis Andélé (Chaperon Vert) : *"Certaines décisions semblent intéressantes mais il va falloir attendre pour voir si les habitants se mobilisent, surtout ceux qui animent la vie du quartier. J'espère que cela va inciter les jeunes à venir car participer à un conseil de quartier, c'est un bon apprentissage à la citoyenneté. J'ai pu le constater au cours de mon expérience associative (ndlr. Au sein de l'AJ162)."*

Philippe Clerc (Victor-Hugo) : *"Notre souci, c'est qu'on retrouve toujours un peu les mêmes personnes dans les Conseils de quartier. Les gens des quartiers populaires qui ont des difficultés ne viennent pas. Il faut vraiment que des têtes nouvelles s'investissent. La nomination d'un élu référent peut nous apporter beaucoup pour faire avancer certains dossiers. J'attendais cette mesure depuis la création des Conseils."*

Jean-Marie Truffault (Val-de-Bièvre) : *"Je doute que la nouvelle charte fasse venir de nouvelles personnes. Nos diverses propositions concernant l'environnement, le cadre de vie, la sécurité... ont été entendues par la Mairie mais trop souvent restées sans réponse. Malgré ces difficultés , notre Conseil fonctionne plutôt bien et joue correctement son rôle d'animateur du quartier. Cette nouvelle charte et notamment l'instauration d'une direction collégiale risque de recréer des polémiques alors que nous avions trouvé un fonctionnement satisfaisant."*

Brigitte Cura (Centre-ville) : *"En centre-ville, c'est plutôt une belle réussite car certaines de nos initiatives autour de l'environnement (graines et boutures), de la réhabilitation du Jardin de la Paix ou de la défense du commerce de proximité ont touché les gens. Pour l'instant, les Conseils de quartier en sont à leurs balbutiements et comme tout ce qui démarre, ils connaissent forcément des hauts et des bas. A titre personnel, je suis plutôt optimiste. L'important, c'est de faire venir un maximum de Gentilléens."*

Le Conseil de quartier centre-ville a joué un rôle déterminant dans la conception du nouveau Jardin de la Paix.

Enseignement

Vive la rentrée !

Les préparatifs pour la rentrée scolaire 2009/2010 *(voir VàG n°213 du mois de juin)* se sont poursuivis durant l'été. Voici les toutes dernières informations.

Un temps envisagée, la fermeture d'une classe à la maternelle Lamartine n'aura finalement pas lieu grâce à la mobilisation de tous. Malgré cette bonne nouvelle, la ville se trouve, pour la première fois depuis bien longtemps, dans l'incapacité de répondre à toutes les demandes de scolarisation pour les enfants de moins de 3 ans.

Par ailleurs, le cabinet d'architecte *Du cœur à l'ouvrage*, chargé de concevoir les futurs travaux de l'école Lamartine, a été désigné et présenté lors d'une réunion publique. Deux groupes de travail ont été constitués avec l'ensemble de la communauté éducative et les parents d'élèves. Le premier, sous la responsabilité de Patrick Daudet, premier maire adjoint chargé du programme éducatif local, s'occupera du chantier d'aménagement de l'école, de la restauration et du déroulement des travaux. Le deuxième, sous la responsabilité de Pascal Brand, maire adjoint à l'enseignement, réfléchira à la sécurité, aux déplacements et aux aménagements autour de l'école.

Pour rappel, ces travaux, qui s'étaleront pendant plus d'un an, ont pour objectif de permettre l'accueil, dans de bonnes conditions, des élèves de classes élémentaires habitant le Chaperon Vert *(voir VàG n° 213)*.

Par ailleurs, le cabinet *Territoires 2100* a été choisi pour mener l'étude en vue du rééquilibrage de la carte scolaire. Enfin, madame la Maire recevra l'ensemble de la communauté éducative de la ville le jeudi 10 septembre 2009 à 18h30 en salle des fêtes de la mairie pour faire le point sur la rentrée 2009. Tous les parents d'élèves sont évidemment les bienvenus. ●

En travaux

Malgré le contexte de crise, la ville a choisi d'augmenter ses efforts d'entretien du patrimoine scolaire. Petit florilège des travaux effectués durant l'été.

Gustave-Courbet
Réfection de la classe 3 (peinture, faux plafond et électricité). Remise en peinture du faux plafond dans le préau et d'une cage d'escalier.

Marie et Pierre-Curie
Réfection complète des 2 batteries de toilettes (pose de carrelage au mur, changement du sol et modification de la tuyauterie) et de la réserve (peinture, faux plafond et électricité).

Victor-Hugo maternelle
Remise en peinture de la deuxième cage d'escalier et remplacement partiel de l'éclairage dans les classes et le préau.

Victor-Hugo élémentaire
Changement du sol de la salle informatique.

Lamartine élémentaire
Réfection de la classe 11 (peinture, faux plafond et électricité).

Lamartine maternelle
Remise en peinture de la porte et du hall d'entrée de l'école.

Henri-Barbusse élémentaire
Peinture du couloir côté bureau de la directrice et pose de carrelage dans la cuisine.

Henri-Barbusse maternelle
Création d'un sanitaire supplémentaire dans le dortoir, réfection d'une classe (peinture, faux plafond et électricité) et remise en peinture du réfectoire.

Jean-Lurçat
Peinture du hall et salle des maîtres.

SOS rentrée

À chaque rentrée scolaire, des collégiens, lycéens ou étudiants voient leur choix d'orientation non respecté ou ne parviennent pas à trouver de place pour poursuivre leur scolarité. Grâce au dispositif SOS Rentrée, le service municipal de la Jeunesse constitue un dossier et intervient auprès de ses partenaires de la communauté éducative (rectorat, inspection académique) pour trouver des solutions et éviter ainsi nombre d'exclusions du système scolaire.
Vous n'avez pas d'affectation scolaire pour la rentrée ? N'hésitez pas à faire les premières démarches auprès du SMJ (01 49 86 07 76).

Bourse de rentrée scolaire

Outre l'aide vestimentaire accordée par le CCAS et les aides de la Caf *(voir p.10)*, la Municipalité délivre des aides aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 313 pour les enfants scolarisés de la maternelle au secondaire (jusqu'à 16 ans révolus). La distribution des bourses se déroulera le mercredi 9 septembre de 8 h 30 à 19 h 30.

Sport et culture

Clubs, associations : inscrivez-vous !

Pour permettre aux Gentilléens de mieux s'informer, le Forum des activités, qui jusque là se limitait à la pratique sportive, s'étend cette année aux activités culturelles. Le samedi 5 septembre sera donc le grand rendez-vous annuel des activités de loisirs de toute la ville.

Chaque année, le temps de la rentrée scolaire est également le moment des inscriptions des petits et des grands aux diverses activités qu'ils souhaitent pratiquer durant l'année. Plus de 140 associations gentilléennes proposent aux habitants une gamme variée d'activités, tout au long de l'année : solidarité locale ou internationale, culture, sports, éducation ou vie des quartiers, de nombreux thèmes sont ainsi développés pour offrir à la population un large choix correspondant à ses centres d'intérêt. Voilà pourquoi l'annuaire des associations 2009/2010 rassemble en une seule brochure l'ensemble des associations présentes sur la ville. Parmi celles-ci, les associations culturelles et sportives seront réunies au Complexe sportif Maurice-Baquet pour présenter leurs activités et accompagner les Gentilléens dans leurs procédures d'inscription.

Organiser son année sportive

Le Forum des activités sportives et culturelles du 5 septembre permettra notamment de s'inscrire dans les différents clubs sportifs qui y seront présents. Lors de l'inscription, il faut fournir des photos d'identité, la cotisation*, un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive (pour lequel un rendez-vous avec un médecin pourra être pris lors du Forum, le 5 septembre). La cotisation peut être réglée en espèces ou par chèque et, selon les clubs, par Forfait loisirs Jeunes de la CAF, par chèque Tous en Club de la DDJS, par attestation de comité d'entreprise ou par Chèques Vacances. ●

*Incluant la cotisation à l'association et, pour certaines disciplines, l'affiliation à la fédération française.

Forum des activités culturelles et sportives
Samedi 5 septembre 2009, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Complexe Maurice-Baquet
Entrée libre.

Des aides financières pour les inscriptions

Pass'sports pour elles : le sport au féminin dans le Val de Marne

Les associations sportives val-de-marnaises et la Direction départementale de la jeunesse et des sports proposent aux jeunes femmes de 11 à 25 ans d'accéder gratuitement à trois séances sportives de leur choix afin de découvrir plusieurs disciplines. Ce "Pass'sports pour elles" est à retirer entre le 1er septembre et le 31 décembre au Point information jeunesse (PIJ), 7 rue du Président Allende à Gentilly.

PIJ Gentilly : 01 49 46 07 76

DDJS : 01 45 17 05 49 et www.ddjs94.jeunesse-sports.gouv.fr

Le chèque *Tous-en-club*

Cette aide, initiée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Val de Marne, est destinée aux jeunes val-de-marnais, âgés de 6 à 18 ans, souhaitant s'inscrire dans un club sportif. Le chèque *Tous-en-club* d'une valeur de 35 €, est utilisé comme moyen de paiement d'une partie de la cotisation. Les jeunes qui répondent aux critères d'attribution (détails sur le site www.ville-gentilly.fr), souhaitant bénéficier du chèque *Tous-en-club* doivent se rendre au PIJ à partir du 5 septembre et jusqu'au 4 novembre. Il leur sera demandé une pièce d'identité, l'attestation de l'allocation de rentrée (ARS), de l'allocation d'éducation spécialisée (AES), ou la dernière feuille d'imposition et l'attestation de pré-inscription à un club.

Renseignements au service municipal de la jeunesse de Gentilly : 01 49 86 07 76

D'autres aides sont éventuellement disponibles :
Renseignements :
C.A.F. : 0 820 25 94 10 (prix d'un appel local) - www.valdemarne.caf.fr
A.N.C.V. : www.ancv.com

Grippe A (h1n1) : qu'en est-il ?

Depuis l'émergence en avril dernier du virus de la nouvelle grippe signalée par l'organisation mondiale de la santé (OMS), la France a enregistré un nombre de cas limité, dont la gravité reste modérée. Malgré la saison estivale, le virus de la grippe A continue sa progression. La municipalité a mis en place un dispositif permettant de faire face à une éventuelle augmentation du nombre de cas pour cette rentrée.

Les signes cliniques de cette grippe qui est similaire à la grippe dite "saisonnière" sont la fièvre, la toux et les courbatures. Afin de se prémunir au mieux et ne pas être contaminé, des mesures d'hygiène basiques ainsi que des consignes de protection individuelle doivent être appliquées.

Rappel des règles d'hygiène

Il faut se laver les mains régulièrement plusieurs fois par jour, avec du savon, ou les désinfecter avec une solution hydro-alcoolique.
C'est uniquement votre médecin traitant qui détectera que vous êtes porteur de la grippe ou non.
Si vous avez la grippe :

- limitez vos sorties et les contacts avec votre entourage, en particulier avec les personnes âgées et les nourrissons.
- il est important de se couvrir la bouche d'un mouchoir à usage unique, et de le jeter dans une poubelle hermétique quand vous toussez ou éternuez.
- votre médecin vous prescrira en plus de votre traitement des masques à porter lors de vos déplacements obligatoires.

Rôle des pouvoirs publics et des communes

Le Gouvernement fixe la stratégie générale et les actions à mener en cas de pandémie grippale. Entre autre, seule l'Education Nationale peut décider d'une fermeture d'école.
Les communes, qui jouent un rôle de premier plan en matière de sécurité publique et de sécurité sanitaire, sont à ce titre le relais de la mise en œuvre des décisions prises par les pouvoirs publics nationaux.
La Municipalité gentilléenne est restée mobilisée cet été afin de prendre des mesures pour limiter les risques de contagion, maintenir les capacités des services communaux à faire face aux besoins quotidiens de la population et vous informer régulièrement.
Elle coordonne sur son territoire les actions des différents partenaires institutionnels.
Le Centre Municipal de Santé, en tant que structure de soins, restera disponible pour ses patients. Des vacations supplémentaires pourront éventuellement être mises en place en cas de besoin.

À l'heure où nous écrivons cet article, ni le vaccin contre la grippe saisonnière ni celui contre la grippe A ne sont disponibles. L'État réfléchit à une vaccination massive et gratuite contre la grippe A qui se ferait dans des centres de vaccination spécifiques hors des structures de soins habituelles. Si ce projet se concrétise, l'information vous sera transmise par les moyens de communication habituels, notamment le site www.ville-gentilly.fr.
(article écrit le 24/08/09)

Le Chap' passe à la radio !

Le cinquantième anniversaire du Chaperon Vert a donné lieu à de nombreuses festivités qui se poursuivent jusqu'à l'automne … Les habitants du quartier (Gentilléens ou Arcueillais) ont tenu à témoigner de leur attachement à cette cité pas comme les autres et de leur impatience devant la rénovation de leur cité. Souvenirs d'enfance ou vie quotidienne, Sylvie Rasolondraibé de la webradio Otoradio a recueilli les réactions à chaud de figures du Chap' dans trois reportages de son émission Culture Locale. À écouter absolument.

Premier reportage
le 10 septembre à 19 h.
www.otoradio.com

Rentrée scolaire
Aide vestimentaire de rentrée
En complément de la bourse de rentrée scolaire délivrée par le service enseignement (lire page 6), le CCAS délivre aux familles ayant un quotient familial inférieur ou égal à 199, des chéquiers habillement d'une valeur de 55 € pour chaque enfant de 2 à 16 ans scolarisé.
Les bénéficiaires seront informés par courrier et invités à venir les retirer jusqu'au samedi 12 septembre inclus, auprès du CCAS. Une pièce d'identité vous sera demandée (en cas de procuration, présenter également la pièce d'identité de la personne qui a donné la procuration) ainsi que votre carte de quotient familial.
Si vous ne l'avez pas fait calculer, faites-le dès à présent au service enfance (centre administratif). La liste des magasins où seront utilisables les chéquiers vous sera communiquée lors de votre passage au CCAS.
Renseignements : service aide et médiation sociale 01 47 40 58 06

Université Paris 12
Deux journées portes ouvertes
Les 6 et 7 octobre, l'Université Paris 12 – Val de Marne propose deux journées d'information. Les visiteurs découvriront les nombreuses opportunités que propose l'université à ses étudiants. Ils pourront ainsi rencontrer les associations étudiantes, le service d'information et d'orientation, le service des relations internationales et le service de la culture et de la vie de l'étudiant (stands et animations). Le programme sur le site Internet : www.univ-paris12.fr
Entrée gratuite.
Contact : 01 45 17 65 09

Croix-Rouge française
Formation aides soignants
L'institut régional de formation sanitaire et sociale de la Croix-Rouge propose un outil de formation performant et de proximité. Ainsi, dès septembre il est proposé des préparations aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation aide-soignant.
Renseignements : 01 56 73 30 73
courriel : mchevrier@crf94.org
ou mpastor@crf94.org

Rentrée scolaire
Aides de la CAF
Vous avez au moins un enfant à charge et un quotient familial inférieur ou égal à 550 €. La Caisse d'allocations familiales peut vous aider pour l'achat d'un équipement mobilier et ménager, sous certaines conditions. Par ailleurs, si votre enfant est âgé de 3 à 16 ans, il peut bénéficier d'une aide de la Caf pour son inscription en centre de loisirs, c'est le forfait loisirs jeunes.
Pour en savoir plus, contacter la CAF

Saison culturelle 2009/2010

L'Art dans la rue, les traîne-savates et vous !

Le menu de la saison cultuelle est encore en cuisine mais, le 18 septembre, il sera présenté en exclusivité. Mise en espace par Grégoire Romanet, une exposition présentera le travail de Fanette Mellier, celle qui pendant dix mois sera l'artiste invitée du service culturel pour son projet : *Livre à vous*. Car après "Art vos balcons" en 2007, la ville poursuit sa politique d'appropriation des arts plastiques par la population et proposera une nouvelle édition de "L'art dans la rue". Dix lieux à Gentilly seront investis par cette "femme livre" qui conjugue ses compétences de graphiste pour traduire son imaginaire.
Puis, pour que la musique soit de la partie, dès 19 heures "Les traîne-savates" présenteront leur spectacle "Rencontre d'un second genre". Une fanfare de rue, de la danse, du funk puissant et cuivré, le tout accompagné d'acrobaties et de chorégraphies hip-hop. Quand la rencontre est inattendue et débouche sur la complicité, le plaisir et l'humour, le spectacle pluridisciplinaire devient un show pour quatre danseurs et onze musiciens. Il suffira de se laisser porter. C'est, pour qui l'a déjà vu, tout à fait stupéfiant. ●

Vendredi 18 septembre à 19 heures devant le service culturel

Exposition "Livre à vous" à voir du 18 septembre au 14 novembre au service culturel.

Renseignements : 01 41 24 27 10

Concours

Le commerce en fête

L'association des commerçants et travailleurs indépendants de Gentilly (ACTIG) organise du mercredi 30 septembre au samedi 10 octobre un grand jeu concours avec, à la clé, de nombreux lots à gagner.

Malgré les difficultés qu'ils rencontrent, les commerçants gentilléens ne baissent pas les bras et continuent de mettre en place de nombreuses initiatives pour promouvoir le commerce de proximité. En partenariat avec la municipalité de Gentilly et la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Val-de-Marne, ils proposent à leurs clients *le Grand Puzzle*. Le principe est simple : il faut reconstituer la photo de la Mairie, en jouant au détective et en collectant des pièces de puzzle chez tous les détaillants de la ville qui participent à l'opération.
Une fois que l'image est entièrement recomposée, il suffit de répondre à la question subsidiaire, remplir son bulletin et déposer le tout dans une urne située à l'accueil de la mairie. Ensuite, un tirage au sort départagera les gagnants avec de superbes cadeaux comme un week-end pour six personnes, un écran plasma, des coffrets de vin grand cru, des compositions florales ou des soins bien-être. La remise des lots se déroulera le jeudi 15 octobre à 20h à la mairie de Gentilly, en présence de Patricia Tordjman.
Bonne chance à tous ! ●

ORU, Terrain Lénine

La concertation continue !

L'aménagement du terrain Lénine se précise. Le conseil municipal de Gentilly envisage de créer une Zone d'aménagement concertée (ZAC), outil réglementaire adapté au projet. Tous les Gentilléens sont invités à participer à la concertation qui précède la création de la ZAC.

Deux expositions publiques évolutives sont organisées du **8 septembre au 7 octobre 2009**, dans le hall de la mairie (aux heures d'ouverture de celle-ci) et à la salle de quartier du Chaperon Vert (tous les jours ouvrables sauf jeudi de 15 à 18 heures). Vous êtes également invités à participer à une réunion publique **lundi 28 septembre à 20 h 30** en mairie. Lors de cette réunion, le schéma qui précise l'organisation et le partage des espaces publics (déplacements, stationnement, etc.) vous sera présenté afin de recueillir vos avis.

Un outil adapté au projet

La Zone d'aménagement concertée est un outil réglementaire qui permet à la Ville de Gentilly d'aménager le terrain Lénine (voirie, réseaux), de financer ses équipements et de vendre des lots à des constructeurs publics et privés pour qu'ils réalisent des logements de qualité, économes en énergie et accessibles à toutes les catégories de population (logements sociaux, logements libres, logements étudiants…). Un nouveau gymnase municipal et des espaces de loisirs et de promenade, en lien avec l'aqueduc de la Vanne, seront également aménagés. Les premiers résidents sont attendus en 2013. ●

Logement

L'OPH Arcueil-Gentilly fête ses 60 ans

Le principal bailleur social de la commune, l'Office public de l'habitat (OPH Arcueil-Gentilly), qui totalise sur Gentilly plus de 2000 logements et près de 40 locaux commerciaux, fête ses 60 ans.

Pour célébrer 60 années d'engagement et de solidarité, de nombreuses manifestations sont prévues du samedi 12 septembre au dimanche 3 octobre 2009. Dans les locaux des antennes de proximité, des expositions avec photos et témoignages présenteront la façon dont les habitants se sont progressivement approprié l'espace (Frileuse, centre-ville), les différents styles architecturaux (Raspail-Arcueil) et les perspectives d'avenir (place Marcel-Cachin - Chaperon Vert). Un grand concours de dessin pour les enfants et les adultes permettra à tous les artistes de gagner de nombreux lots (places de cinéma, livres, entrées gratuites dans les équipements sportifs, etc.). Remise des prix le samedi 3 octobre place Marcel-Cachin.
Quatre visites en mini-train se dérouleront à travers les deux villes, commentées par l'historienne Madeleine Leveau-Fernandez et le conservateur du Patrimoine, Mr Vergison, ainsi que plusieurs projections de films et documentaires (Au-delà du périph' de Bertrand Tavernier) à l'espace Jean-Vilar (Arcueil) et à l'auditorium du Cmac (Gentilly). ●

Retrouvez le programme complet des festivités chez les commerçants participants à l'opération (Place Marcel-Cachin et place du 8 mai 1945) et sur le site www.ville-gentilly.fr

À chaque numéro de *Vivre à Gentilly*, retrouvez dans cette rubrique, le résumé des interventions des trois groupes lors des derniers Conseils municipaux.

• Le groupe des élus du Parti Socialiste et des Verts

• Suite à une demande du Groupe des socialistes et verts depuis le début de la mandature les débats du Conseil Municipal sont enfin enregistrés et retranscrits. Nous ne savons pas exactement par quel moyen ils seront mis à la disposition des Gentilléens, mais vous en trouverez des extraits sur nos sites Internet. Néanmoins, les séances du Conseil municipal étant publiques et ouvertes à tout citoyen, nous vous invitons à y assister afin de vous saisir des débats concernant votre vie quotidienne, votre cadre de vie et celui de votre famille.
• Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité un "plan bleu" départemental, destiné à faire du Val-de-Marne "une terre sans pesticide". En application de ce projet remarquable visant à protéger la qualité de l'eau, nous demandons au maire de cesser à l'avenir tout emploi de désherbant et de pesticide dans notre commune.

• Gentilly-Entente

Le conseil municipal du 25 juin, après avoir révisé la charte des conseils de quartier, a installé un collectif d'animation de l'éducation populaire à Gentilly. Nous avons approuvé cette démarche de service public, malgré le coût qu'elle implique, car la participation des gentilléens aux affaires de leur ville suppose effectivement l'acquisition de savoirs. Nous serons vigilants sur la nature et le contenu des actions qui seront proposées, sur le choix des intervenants et sur le respect du pluralisme dans le cadre du service public. Par ailleurs, nous avons voté l'avis favorable au projet de programme local de l'habitat du Val de Bièvre, et l'adoption de la Charte de l'Eau, dite "plan bleu", engagement du Val-de-Marne en faveur de l'eau, "notre bien commun".

• À gauche, ensemble pour Gentilly

Le conseil municipal du juin était consacré en grande partie au développement de la démocratie à travers deux questions : les conseils de quartier et l'éducation populaire. Notre volonté est de dynamiser la vie des conseils de quartier en les renouvelant cet automne. Notre objectif est, non seulement, de rapprocher les lieux de décisions mais surtout de partager le pouvoir de décisions. Nous concevons ces conseils comme une structure d'animation de la vie démocratique du quartier favorisant la prise de décision la plus collective possible.
Il n'y a pas de démocratie du pouvoir sans démocratie du savoir. Il ne peut pas y avoir de démocratie authentique si une partie de la population, celle qui est la plus démunie, n'a pas les mêmes moyens que les autres d'intervenir. Le but de l'éducation populaire est de permettre à cette partie de la population d'être pleinement actrice de la ville.

À CÔTÉ DE LA MAIRIE

Garage Gesmier
et Associés - Agent

60, rue Charles-Frérot - B.P. 49
94251 GENTILLY CEDEX
Tél.: 01 41 24 25 30
Fax : 01 45 46 62 16

UN TAXI CONVENTIONNÉ POUR ÊTRE REMBOURSÉ
3 BONNES RAISONS
D'UTILISER CE MODE DE TRANSPORT

- Vos déplacements médicaux prescrits par un médecin sont pris en charge par l'Assurance Maladie. Si vous utilisez un taxi non conventionné, le coût de votre déplacement sera entièrement à votre charge.
- Vous bénéficiez de tarifs réduits par rapport à ceux en vigueur dans le département.
- Vous pouvez bénéficier de la dispense d'avance de frais pour les courses supérieures à 40 €.

Comment le reconnaître ?

Pour connaître les taxis conventionnés proches de chez vous, il vous suffit de contacter votre caisse d'Assurance Maladie :

- au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)
- ou sur www.ameli.fr :
  - "votre caisse"
  - "Convention locale des taxis".

TAXI CONVENTIONNÉ C Organismes d'assurance maladie

Vous pouvez également identifier un taxi conventionné grâce au logo bleu
"Taxi conventionné - Organismes d'Assurance Maladie"
qui figure sur la vitre arrière droite du véhicule.

L'Assurance Maladie

Pour votre publicité
sur le Magazine
Vivre Gentilly

Votre contact :

Vincent REOLID
Port : 06 85 49 06 64
E-mail : svrpro2@wanadoo.fr

CABOCHE SAS
Eléctricté Générale
Courants Forts - Courants Faibles
01 47 36 20 00

SERRURERIE LE MIGNON
118, rue Gabriel-Péri - 94250 GENTILLY
Tél./Fax : 01 46 63 35 92 - Port : 06 09 17 99 03
serrurerielemignon@orange.fr

SVR pro.
Image et promotion de l'entreprise
Réalise pour vous
Affiche
Agenda personnalisé
Brochure
Calicot
Carte de voeux
Carte de visite
Carte d'invitation
Magazine
Panneau publicitaire
Plan de ville
Plaquette
Objet personnalisé
De la conception ... ... à la livraison
29 boulevard de Stalingrad
92240 MALAKOFF
Tél. : 01 57 63 99 21
Fax : 01 73 78 90 28
E-mail : svrpro2@wanadoo.fr

Couverture de l'A6b : enfin !

Les travaux de couverture de l'autoroute A6b vont démarrer à l'automne et dureront jusqu'en 2012. Pour les milliers de riverains et les élus qui se sont mobilisés pendant des années pour ce projet ambitieux, cette bonne nouvelle constitue un tournant historique et un grand espoir pour l'avenir. La disparition de cette tranchée va redynamiser les quartiers et apporter une nette amélioration des conditions de vie des habitants : moins de bruit et de pollution, création de voies de circulations douces, de nombreux espaces verts et de franchissements supplémentaires qui mettront fin à l'isolement et à la fracture existante entre les différentes communes. Avant d'en arriver là, il faudra supporter durant trois années un gigantesque chantier qui va définitivement bouleverser le paysage de Gentilly. Mais le jeu en vaut la chandelle, d'autant que tout a été prévu pour limiter au maximum les nuisances.

Autoroute A6b

Vers un quartier retrouvé

C'est l'aboutissement de 13 ans de bataille et de démarches que vont vivre les riverains des trois communes qui bordent l'autoroute A6b. La fracture urbaine entre les villes d'Arcueil, de Gentilly et du Kremlin-Bicêtre, source de nombreuses nuisances et pollutions, va enfin se refermer à l'horizon 2012.

Dès le mois de septembre, le plus gros chantier autoroutier d'Ile de France va s'installer à Gentilly. Pendant trois ans, tronçon par tronçon, les entreprises sélectionnées par appel d'offres et la Direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France (DREIF), maître d'œuvre du chantier, vont transformer radicalement l'environnement urbain. Pendant trois ans, ce sont plus de 1600 mètres d'autoroute qui seront recouverts. Pour les riverains gentilléens de l'avenue Gabriel Péri et de la rue Aristide-Briand, cela annonce de nombreux bouleversements positifs dans leur cadre de vie. Selon Patricia Tordjman, maire de Gentilly, *"ce travail ne consiste pas seulement à couvrir l'autoroute même si cette dimension est déjà considérable au plan de l'environnement et de la santé publique mais aussi à recoudre un territoire, à rétablir des continuités urbaines, à construire de nouveaux liens entre les habitants, les quartiers, à redonner un rayonnement à nos commerces, à susciter de nouveaux usages, à améliorer et favoriser les déplacements."*

Par exemple, une couverture lourde *(voir p. 15)* de 350 mètres, face à la cité du 162 Gabriel-Péri, fera disparaître totalement l'autoroute au profit d'un aménagement urbain repoussant la voiture loin des habitations.

Les espaces verts ne sont pas oubliés avec la plantation prévue de nombreux arbres, arbustes et bosquets mais aussi divers végétaux dans les jardinières de la rue Gabriel-Péri.

Chantier, mode d'emploi

La durée et l'ampleur du chantier, avec notamment l'acheminement de poutres de béton de 50 tonnes et de 25 mètres de longueur, vont forcément créer des difficultés aux habitants des quartiers Victor-Hugo, Reine-Blanche et Gabriel-Péri. Si tout a été prévu par phase et par tronçon pour gêner le moins possible les riverains, la circulation rue Gabriel-Péri sera parfois difficile avec en plus, une diminution importante du nombre de places de stationnement.

En ce qui concerne l'autoroute, la circulation sera coupée dans le sens Paris Province, de février à octobre 2010. La fermeture totale de la bretelle n'interviendra que de façon totalement exceptionnelle et de nuit.

Du côté des transports en commun, les parcours et les stations des lignes de bus risquent d'être modifiés au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Pour éviter un maximum de désagréments aux riverains, les partenaires du projet ont prévu un dispositif complet d'information et de communication : un site internet dédié (www.couverturea6b.fr), une lettre d'information, un espace d'information mobile implanté sur le chantier, un balisage spécial, des réunions publiques régulières et des panneaux lumineux sur les réseaux routiers et autoroutiers pour orienter les automobilistes vers d'autres itinéraires que la rue Gabriel-Péri.

En collaboration avec la CAVB, la ville a également décidé de mettre en place un comité de suivi du chantier qui permettra de garder le contact avec les services de l'Etat et les entreprises pendant les travaux. Il rendra compte régulièrement aux riverains de l'avancée du chantier et fera remonter les réactions et les besoins des habitants, afin de limiter au maximum les nuisances. ●

Renseignements : 01 41 24 32 15

Info plus

Maîtrise d'ouvrage : La Direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France (DREIF)
Installation du chantier en septembre 2009.
Durée des travaux : trois années pleines sur un tronçon de 1 km 600
Coût : 120 millions € répartis de la façon suivante : 10% pour la CAVB, 25% pour le Conseil Général du Val-de-Marne, 35 % pour la Région Ile-de-France et 30% pour l'État.
Site www.couverturea6b.fr
Point information mis en place dès septembre 2009.

Techniquement parlant…

Les aménagements

Compte tenu de la réglementation en vigueur sur les tunnels routiers et de la complexité du site (relief, largeur, profondeur, etc.), le projet prévoit trois types d'aménagements bien distincts :

• Les couvertures légères, inaccessibles au public, recouvertes de végétation et situées aux deux extrémités du chantier.

• Les couvertures lourdes, accessibles en tout point, qui permettent la jonction des deux côtés actuels de la "tranchée" et autorisent toutes les traversées. Sur ces portions de la rue Gabriel-Péri, les trottoirs seront élargis pour éloigner des immeubles la circulation et le stationnement rue Gabriel Péri. L'espace ainsi gagné servira à la création de pistes cyclables et de contre-allées réservées aux piétons ou au stationnement des personnes à mobilité réduite. De nombreux carrefours seront également repensés et un rond-point permettra l'accès direct au CHU du Kremlin-Bicêtre.

• Des damiers phoniques seront installés pour réduire le bruit et ventiler de façon naturelle l'autoroute.

Pollution

La pollution générée actuellement par l'A6b ne dépasse pas les seuils réglementaires. La qualité de l'air est, par exemple, meilleure que le long du périphérique. Les objectifs concernant le dioxyde d'azote ne sont en revanche pas atteints.

Afin d'intégrer ces informations dans le projet de couverture, la DDE a procédé à des simulations de pollution sur trois maquettes du site. Un procédé très sophistiqué qui a permis de réaliser quatre-vingt-seize essais pour estimer l'efficacité des futurs aménagements et réduire au maximum l'impact sur les riverains, en fonction des conditions de circulation et de la météo.

Moins de bruit

Question primordiale que celle du bruit. Les études ont démontré que les futurs aménagements permettront de réduire sensiblement les niveaux sonores tout au long de la voie à grande vitesse.

Avec le projet de couverture, les seuils réglementaires, à savoir 65 décibels de jour et 60 décibels de nuit, seront respectés dans la majeure partie des logements, exceptés certains d'entre eux, situés dans les étages les plus élevés et principalement sur les tronçons en extrémité des couvertures. À l'issue des travaux, si les niveaux sonores le justifient, des mesures complémentaires seront envisagées pour traiter les quelques fenêtres encore exposées au bruit.

Les aménagements dans la rue Gabriel-Péri répondent également à cet objectif de réduction des nuisances sonores. En imposant la circulation à une seule voie par sens, au lieu de deux actuellement, en limitant à 50 km/h au lieu de 70 km/h les vitesses pratiquées, le trafic devrait pouvoir diminuer de 40 %.

Ces aménagements seront aussi l'occasion de repenser totalement la vie du quartier, avec des zones piétonnières permettant la promenade des riverains et des voies de circulations douces favorisant l'utilisation, entre autres, du vélo et des transports en commun. Bref, de quoi recomposer un véritable tissu urbain, que la tranchée de l'A6b avait fait disparaître. ●

Toute une histoire…

C'est en 1968 que l'autoroute reliant Paris à Rungis fut construite. L'objectif de l'époque est simple. Il s'agit de doubler la bretelle de l'A6a qui arrive Porte d'Orléans et faciliter ainsi le trafic vers l'est de la région parisienne. À l'époque, il n'y a ni consultation ni sollicitation de la part de l'État.
En résulteront d'importantes nuisances et notamment la disparition du marché Gabriel-Péri, comme de nombreux commerces. Il faudra attendre dix ans et de multiples actions et interventions des Gentilléens et du député du Val-de-Marne, Georges Marchais, comme des anciennes maire de Gentilly, Hélène Edeline et Carmen Leroux, pour doter le tronçon d'une couverture acoustique légère à la fin des années 70. Si elle atténue provisoirement les nuisances sonores, la coupure urbaine reste évidente.
Moins de 20 ans plus tard, la couverture montre des signes de dégradation et d'érosion qui obligent les autorités à la démonter en 1998 pour éviter que des morceaux de tôle ne tombent sur la chaussée de l'autoroute. Déjà, germe l'idée d'un projet de requalification urbaine et paysagère. Un comité des riverains se crée, rassemblant des habitants et élus des trois communes concernées, Arcueil, le Kremlin-Bicêtre et Gentilly. Il intervient auprès du ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, et de Jean-Paul Huchon, président de la Région Ile-de-France, pour inscrire la couverture au contrat de plan.
Plus de 100 000 véhicules par jour passent alors sous les fenêtres des riverains.

Une chaîne humaine qui restera dans les mémoires

En 1999, les populations et les élus locaux,exaspérés par la situation, décident de montrer leur détermination en organisant une action d'envergure : une chaîne humaine qui représente symboliquement la future couverture et qui restera dans les mémoires de tous les participants.
En 2000 la Communauté d'Agglomération du Val de Bièvre est créée et ce projet est dès lors porté par elle et animé par Yann Joubert, alors maire de Gentilly et vice président de la CAVB. Ensuite, sous leur impulsion divers projets seront soumis à l'état qui reste le maître d'ouvrage, jusqu'à ce qu'en 2004, une étude propose le réaménagement de la route départementale RD 126 qui borde l'A6b.
Le Département et la direction départementale de l'équipement (DDE) s'impliquent et travaillent en concertation avec la population à un projet d'aménagement définitif, qui inclut l'arrêt des nuisances phoniques, atmosphériques et de circulation. C'est le 30 janvier 2006 qu'est présentée publiquement la couverture définitive qui fait aujourd'hui consensus auprès de l'ensemble des partenaires.
En juin dernier, une réunion publique d'information qui rassemblait tous les protagonistes du projet invitait à faire le point. Patricia Tordjman, Maire de Gentilly, a rappelé qu'après avoir douté longtemps, les riverains allaient enfin retrouver le sourire.
Les noms des élus Carmen Leroux, Yann Joubert, Marcel Trigon, ancien maire d'Arcueil, d'Alain Desmarest, actuel premier vice-président du Conseil Général ou de Michel Pra, du comité des riverains, ont été cités comme ceux qui ont été les premiers à porter ce dossier à bout de bras.
Michel Camux, préfet du Val-de-Marne, a lui souligné que *"ce projet était devenu ambitieux grâce à la montée des exigences des habitants des trois villes"*.
La mobilisation et la détermination ont porté leurs fruits. ●

Toute une vie au 162

Pour toute une génération, la couverture de l'autoroute A6b constitue l'aboutissement d'une lutte de plus de 40 ans. La cicatrice béante que représente cet ouvrage a, pour les plus anciens, marqué la fin d'une époque. Ghislaine Calvet, récemment retraitée d'une vie de dur labeur, a toujours vécu au 162 rue Gabriel-Péri.
Elle évoque le feuilleton de sa vie, construite au rythme des travaux de l'autoroute…

Ghislaine, c'est toute sa famille qui a vécu au 162. Depuis ses grands-parents arrivés de Bretagne, qui durent habiter dans chambres d'hôtels faute de logement, jusqu'à elle qui y vit toujours, la rue Gabriel-Péri a été le cadre de la vie de cette famille.
C'est grâce à sa grand-mère que la famille parvient à s'installer dans ces nouveaux immeubles propres, neufs, avec eau et électricité.
Éconduite une première fois alors qu'elle fait le siège du Ministère du logement, ses deux enfants dans les bras, elle revient à la charge le lendemain, jusqu'à finalement obtenir un logement de trois pièces dans ces immeubles réservés, à l'origine, à une population de fonctionnaires mutés en région parisienne.
Finalement, ces HBM (habitations à bon marché, ancêtres des HLM) sont mis à la disposition des familles massées dans les bidonvilles du quartier de la porte de Choisy, de Bercy et du site actuel de la bibliothèque François-Mitterrand. Une population modeste qui, bien que travaillant pour la plupart, échoue dans sa recherche d'un logement.
Ghislaine se souvient du quartier d'avant l'autoroute, des pains de glace ou du pain qu'on allait acheter en face, au Kremlin-Bicêtre. Des grands marchés du jeudi et du dimanche, où, au lieu d'aller au catéchisme, elle aidait les maraîchers à déballer les fruits et *"gagnait quelques pièces pour aller au cinéma avec son frère…"*
C'était la grande époque de la rue Gabriel-Péri : plus d'une douzaine de cafés et cinq boulangeries se partageaient les clients entre la porte d'Italie et Gentilly. Pour le 14 juillet, on installait de grandes tablées dehors, et *"les quelques locataires qui possédaient une radio la réglaient tous sur la même fréquence pour jouer plus fort et pouvoir danser ! "*

La solidarité jouait à plein parmi les locataires. On savait évacuer des appartements les quelques possessions des moins bien nantis pour que les huissiers repartent bredouilles.
Le lien entre les habitants, souvent maintenu grâce aux femmes et aux enfants, s'est distendu *" au moment où les femmes sont allées travailler"*.
Dès lors, on ne se rencontrait plus au marché ou à la boulangerie, et les enfants allaient seuls à l'école.
Ghislaine se souvient de la construction de l'A6b : *"les travaux ont duré trois ans. L'arrivée de l'autoroute a mis un terme à la vie de quartier"*. Et elle précise *"le début des travaux a été une surprise pour tout le quartier, mais aussi pour la Maire de l'époque, Hélène Edeline. Dans ce temps-là, il n'y avait pas de concertation. Ce sont les commerçants du coin qui ont diffusé l'information…"*.
Les travaux se déroulaient alors jour et nuit et les week-ends. 24 h / 24, les nuisances liées aux travaux (poussière, bruit des marteaux piqueurs, projecteurs, …) rendaient la vie des riverains intenable. Hélène Edeline obtient finalement que les travaux cessent entre 22 h et 7 h du matin, soutenue par les habitants qui occupent le site du chantier. Enfin, le calme revient au moins les nuits et les week-ends au "162"…
La construction de l'autoroute a mis fin à *"Gentilly, ville à la campagne"* : finie la cueillette des fraises sur la butte du Kremlin-Bicêtre, et on a dû exproprier les propriétaires des vergers d'Arcueil et de Villejuif.
Ghislaine, comme ses voisins, attend beaucoup de la couverture de l'A6b. La tranquillité, bien sûr, mais aussi de retrouver un vrai quartier, avec des commerçants à proximité, un cheminement facile vers les villes voisines et Paris et un environnement humanisé. ●

Un conseil municipal… très populaire

Le conseil municipal du 25 juin 2009 a eu lieu en salle des fêtes. Soixante-dix Gentilléens y assistaient.
Il a commencé par la lecture des actes pris par délégation par le maire et donc non soumis au vote. Une trentaine d'entre eux correspond à des dépenses comprises entre 112 € et 12 500 €. Étonnamment, un avenant n° 2 au marché concernant le Jardin de la Paix pour un montant de 280 000 € est venu se glisser dans ces décisions prises sans discussion !

Une nouvelle charte "simplifiée" des conseils de quartier a été adoptée. Si les principes initiaux étaient bons, il manquait cependant l'impulsion et la volonté politique pour leur mise en place.
Rappelons que malgré un bilan d'ensemble décevant des conseils de quartier, ceux-ci correspondent à une attente de la population : dans certains quartiers, des citoyens se sont réunis malgré des règles qui paraissaient inadaptées et ont fait avancer des projets.

Ce qui change :
La présence d'un conseiller municipal délégué par le CdQ qui fait le lien avec le Conseil municipal. Mais il n'anime ni ne contrôle le CdQ.
10 membres élus pour 2 ans par l'assemblée générale du quartier. La composition devra respecter toutes les diversités (sociale, origine, sexe, type d'habitat, âge…) et comprendre des représentants des "activités organisées du quartier".
Les engagements du Maire :
- pouvoirs élargis puisqu'un CdQ sera obligatoirement saisi pour tout projet concernant son quartier ou tout grand projet sur la ville, et informé chaque année du projet de budget communal…
- la place des CdQ dans la conduite des projets municipaux devra être inscrite comme l'est celle des commissions d'appel d'offres. On interdira tout projet qui ne sera pas passé devant le Conseil de quartier.
Il va falloir maintenant les faire vivre !

Création d'un collectif d'animation de l'éducation populaire : l'idée annoncée est de fédérer les initiatives existant dans Gentilly pour leur donner sens. Chaque année, un thème serait proposé auquel pourraient se référer diverses activités culturelles. Ce n'est pour l'instant qu'un projet sur lequel un comité d'animation va commencer à travailler.

Le groupe des socialistes et des verts s'implique pleinement dans la vie de la ville et dans sa gestion :
nous étions par exemple particulièrement présents lors de la réunion concernant le projet disproportionné de construction d'un immeuble de 6 étages dans le quartier pavillonnaire Gabriel-Péri.

Nous continuons à suivre le dossier de l'école élémentaire Lamartine. La décision d'augmenter progressivement les effectifs de cette école à 300/350 élèves nous semble toujours une grave erreur préjudiciable aux enfants du Chaperon Vert et du Plateau Mazagran. Avec les parents et les enseignants, nous chercherons à en limiter les effets nocifs.

Beaucoup d'autres sujets nous préoccupent et nous sommes ouverts à toute participation et tout échange lors de nos réunions de préparations des conseils municipaux.

N'hésitez pas à nous contacter.

Le groupe des élus
du Parti socialiste et des Verts

Patrice-Marie Sève (Parti socialiste)
Martine Guillaume (Parti socialiste)
Marie-Sygne Leca (Parti socialiste)
Vincent Berville(Les Verts)
Site des Socialistes :
http://www.ps-gentilly.org/
Site des Verts :
http://gentilly.lesverts.fr/

Quel avenir pour les Conseils de quartier ?

Depuis environ trois années, des "collectifs de la vie citoyenne et démocratique" étaient institués dans les quartiers de la ville, au nombre de sept. Communément appelés "conseils de quartier", ces collectifs, lorsqu'ils existent vraiment selon les quartiers, connaissent un fonctionnement plus ou moins satisfaisant. La direction municipale se propose donc de relancer ces institutions et une nouvelle charte a été votée en conseil municipal le 25 juin dernier.
Déjà réservé sur cette création qui n'est pas obligatoire au regard de la population de notre ville, notre groupe s'est abstenu sur ce nouveau texte qui apporte en apparence de réelles avancées démocratiques, mais qui soulève sur le fond de vraies questions de représentativité et d'efficacité.
La question fondamentale que soulèvent ces Conseils de quartier est celle de leur composition qui est de dix membres désignés pour deux ans lors d'une assemblée générale de quartier. Ainsi, cette "assemblée générale" a un rôle fondamental dans le processus de création du conseil de quartier, mais on ignore tout des modalités de sa convocation, de ses règles de fonctionnement interne, et des modalités de désignation des membres qui se verront confier un mandat pour constituer le conseil.
Certes, la charte prévoit que les membres des conseils de quartier doivent être choisis en fonction de principes de représentativité afin de tenir compte de toutes les diversités sociales, générationnelles et politiques de la population, de la parité et de la participation des acteurs "organisés" du quartier tels que conseil d'école, associations et amicales, entreprises et commerçants etc… mais il n'existe aucune garantie réelle du respect de ces principes, qui suppose d'ailleurs une volonté exceptionnelle de participation des habitants du quartier à ces assemblées générales.
Quant à l'efficacité de ces conseils, il est bien sûr prématuré de l'apprécier. La charte mentionne que, dans son rôle d'animation de la vie locale, le conseil de quartier reçoit une très large compétence qu'il doit exercer en favorisant la concertation dans le respect des associations existantes, et en reconnaissant les prérogatives que donne au conseil municipal son élection au suffrage universel. Il exerce aussi un droit de proposition avec l'appui de la municipalité le cas échéant. Il doit s'impliquer pour donner aux enfants et aux jeunes une place dans la vie locale. À cet égard, tout dépend de la disponibilité des membres du conseil de quartier, des trois membres de sa direction collégiale et de l'élu référent, conseiller municipal délégué par le maire.
Les conseils de quartier sont aussi invités à émettre des avis préalables aux délibérations du conseil municipal sur le budget, sur les opérations d'aménagement concernant le quartier et aussi sur les dossiers d'intérêt général.
Les conditions du débat budgétaire, qui sont contraintes par des délais réglementaires, rendront sans doute extrêmement difficile le recueil de ces avis en temps utile auprès des sept conseils de quartier. C'est pourquoi cette proposition nous apparaît peu réaliste.
Il y a aussi la question des coûts budgétaires que suppose une telle organisation, lesquels ne sont sans doute pas négligeables, directement ou indirectement, en raison des moyens matériels et humains qui devront être engagés, même si nombreux sont ceux qui s'engageront bénévolement.
Et il y a enfin le soupçon que cette "innovation démocratique", alors qu'il existe par ailleurs de nombreuses possibilités de dialogue entre les élus et les citoyens, ne dissimule en fait un système servant de courroie de transmission d'un message politique au service du maire et de la municipalité.

Jean-Louis Gérus,
conseiller municipal et conseiller communautaire à la Communauté d'Agglomération de Val de Bièvre (CAVB),
avec Jeannine Quême
et Jean-Brice Grenier,
conseillers municipaux,
gentillyentente@yahoo.fr
15, rue Lafouge, 94250 Gentilly.

Silence aux pauvres !

Après de belles vacances, les enfants, le cartable sur le dos, retrouvent le chemin de l'école avec des tonnes de bonnes résolutions. Et, les parents retrouvent leur travail. Mais, lorsque l'on écrit ces mots, on peut s'empêcher de penser qu'ils ne sonnent pas tout à fait juste et qu'il est bien difficile de dresser un tableau enchanteur d'une rentrée placée sous de bons auspices. Y-a-t-il vraiment eu une trêve estivale ? En tout cas, pas pour tout le monde.
À Gentilly, nombreux sont ceux qui ne sont pas partis en vacances ou pour une courte durée. Le retour vers le travail n'est pas une réalité pour tous. En période de récession, les fins de mois deviennent de plus en plus difficiles.
Dans notre ville, comme partout dans le pays, les ravages provoqués par la crise globale du système capitaliste se sont fait ressentir.
Tout l'été, des vagues de licenciements ont été opérées. La situation sociale se dégrade. L'ensemble du monde du travail, les jeunes, les retraités, les chômeurs paient chaque jour les frais de cette crise du système capitaliste.
Au mois de juillet, Sarkozy et son nouveau gouvernement ont continué leur offensive antisociale : travail du dimanche, départ à la retraite à 67 ans, privatisation de La Poste, suppressions massives d'emplois dans la fonction publique, réduction de l'intervention publique… Cette politique libérale qui ne fait que copier les modèles anglo-saxons est à l'origine de la crise que nous connaissons. Elle aggrave la situation sociale de notre pays. Elle crée des tensions dans notre société qui seront lourdes de conséquences. Elle est profondément injuste.
Les banques sauvées de la banqueroute par la puissance publique versent des dividendes indécents à leurs actionnaires. L'impôt sur la fortune, suite aux cadeaux faits aux plus riches, a rapporté 620 millions d'euros de moins qu'en 2008. Forcément, il faut donc réduire l'intervention de l'État dans tous les domaines, y compris l'école et la santé. Alors que pour faire face aux conséquences sociales de la crise, il faudrait plus de services publics.
Oui, nous vivons sous le règne de l'injustice sociale.
La suppression de la taxe professionnelle annoncée par le président de la République est prévue pour 2010. Les pistes à l'étude pour son remplacement sont pour le moins inquiétantes car elles sont basées sur le choix d'exonérer les entreprises et de faire payer les contribuables. On sait, par expérience que ce nouveau cadeau au patronat, ne créera aucun emploi supplémentaire.
L'autre exemple d'injustice est l'application du surloyer dans les logements sociaux. Lors du conseil municipal du mois de juin, nous avons voté des dispositions qui permettent de limiter les dégâts c'est-à-dire qu'ils ne sont pas appliqués pour une grande partie de la ville. Même si nous avons pu éviter le pire, il faut obtenir l'abrogation de la loi Boutin qui valide une conception étroite du logement social comme réservé à ceux qui ont des revenus très bas - les plafonds ont été revus à la baisse - le transformant en ghetto de la misère. Le logement social est un atout pour permettre aux familles gentilléennes de continuer à vivre à proximité de Paris. Nous nous battrons énergiquement pour que sa rénovation et son développement.
Face aux licenciements, aux expulsions, à la remise en cause des acquis sociaux et à la casse des services publics, face à l'injustice, un mouvement large et unitaire se lève. Sarkozy et ses sbires font la sourde oreille. Ils répondent comme leurs prédécesseurs le faisaient il y a 220 ans : Silence aux pauvres !
Au dernier conseil municipal, à notre échelle, nous avons pris le contrepied de cette intimidation. Avec le renouvellement des conseils de quartier qui sont des espaces d'intervention pour les Gentilléens et avec les actions d'éducation populaire pour donner à tous les moyens d'intervenir, nous donnons la parole. Prenez-là. Donnons du souffle pour qu'un vent se lève répandant avec lui l'idée qu'un autre monde, plus juste, est possible.

André Krop
(PCF)

"À gauche, ensemble pour Gentilly" (Alternatifs rouges et verts, Gentilly à gauche autrement, personnalités indépendantes, Nouveau parti anticapitaliste, Parti communiste français et apparentés, Parti radical de gauche)

Un été à Gentilly

Gentilly est resté ouvert tout l'été. Au menu, des distractions autour d'un verre, avec mélomanes servis en apéros concerts. Emerveillement et regards tournés vers le ciel pour le feu d'artifice de la fête nationale, mais pieds sur terre, au bal, prêts à danser. Détente, sports, ciné plein air, repas inter quartier, journées à la mer et plaisir de se retrouver. La chaleur de l'été et le livre qui va avec. La carte postale que l'on n'enverra pas encore cette année : Gentilly a pris ses quartiers d'été. Le parc du Coteau et son pique-nique, le parc Picasso et une assiette de la Bièvre, à chacun son petit ou gros appétit, voire plus si affinité gastronomique. Déjà, il faut rentrer chez soi. La lecture de ces quelques pages nous rappelle s'il le fallait qu'on doit reprendre le collier, c'est la rentrée !

Coopération Internationale

Un séjour inoubliable

Huit jeunes allemands de Freiberg et huit jeunes Gentilléens ont participé en juillet à un séjour de solidarité internationale au Mali poursuivant ainsi la coopération tripartite, Gentilly-Freiberg-Kolobo, entamée depuis plusieurs années. Un voyage placé sous le signe de la découverte, de l'amitié de l'échange et de la solidarité.

À l'initiative de l'association des jeunes du 162 (AJ162), la ville de Gentilly mène depuis plusieurs années un projet de coopération décentralisée avec la commune malienne de Duguwolowila, qui a notamment débouché sur la construction d'un centre de santé communautaire et l'installation d'un réseau d'eau potable dans le village de Kolobo. Cette année, pour le groupe franco-allemand, il s'agissait de rénover l'école du village et aménager un jardin maraîcher.

Partie le 2 juillet, la petite troupe a d'abord passé trois jours à Bamako pour organiser tous les préparatifs en vue des différents chantiers avant de prendre la route. *"Notre arrivée à Kolobo a été incroyable. Le village entier nous attendait en dansant et en chantant. Cette image restera gravée à jamais dans ma mémoire"* se souvient avec émotion Hina, Gentilléenne.

Garba, l'un des fondateurs de l'AJ162 et accompagnateur du voyage confirme : *"l'AMSCID (Association malienne de solidarité et de coopération internationale pour le développement), notre partenaire, a fait un gros travail de sensibilisation sur place. Tout ce que nous avons mis en place depuis une dizaine d'années a entraîné un vrai changement des mentalités. Les villageois deviennent acteurs de leur développement et de leur avenir. La mobilisation des Gentilléens et maintenant des Freibergeois les touche profondément."*

Pendant une semaine, le groupe n'a pas chômé, bien aidé par les Maliens : *"Tous les villageois participaient aux travaux et nous aidaient dans la joie et la bonne humeur. Dès qu'il fallait mettre un petit coup de peinture, creuser un trou, arracher des mauvaises herbes, apporter de l'eau ou pousser la brouette, il y avait toujours un volontaire"* rigole Oumou, de l'AJ162.

Anne, une jeune Freibergeoise enchaîne dans un français hésitant : *"C'était mon premier voyage en Afrique et j'ai vraiment été impressionnée. Ils ne possèdent pas grand chose mais ils sont fiers de ce qu'ils ont et de le partager avec leurs visiteurs. Ils sont d'une grande générosité. Nous avons beaucoup à apprendre d'eux, notamment au niveau de la solidarité. Là-bas, toute la famille habite ensemble. Nous devons continuer à les aider tout en respectant leur culture et leur mode de vie."*

En plus du jardin potager et de l'école, le petit groupe s'est déplacé dans les villages autour de Kolobo pour promouvoir le centre de santé et inciter les habitants à s'y rendre régulièrement, dès que le besoin se fait sentir.

Avant de repartir en Europe, les jeunes ont profité de quelques jours de tourisme en allant notamment à Siby, village de Sundjata Keita, père fondateur de l'empire Malien.

Tous garderont de ce voyage un souvenir indélébile et tâcheront de le faire partager à tous les Gentilléens et Freibergeois à travers le prochain Kolobo-infos et le film sur ce projet. Ceux-ci sortiront en version bilingue allemand et français. ●

S'y mettre

Des garçons plein d'avenir

Créé il y a deux ans, le collectif "S'y mettre" se compose de "six maîtres", six jeunes rappeurs dont trois Gentilléens qui ont grandi au Chaperon Vert. Rencontre avec Chino, Houarior et Dim's, des jeunes artistes attachants, bien déterminés à se faire une place au soleil.

Houari (17 ans), Mehdi (19 ans) et Diego (22 ans) affichent une maturité plutôt étonnante malgré leur âge, résultat d'un parcours un peu chaotique. Dim's n'a pas réussi à devenir professionnel de foot après son passage au centre de formation du Havre. Houarior a échoué à son CAP cuisine et Chino a raté de peu son bac.

Du coup, ils ont vécu ce que de nombreux adolescents des quartiers populaires connaissent : *"Il n'y a aucun plaisir à traîner en bas de chez soi. On se retrouve embarqué dans une spirale infernale sans s'en rendre compte. Et si t'attends que l'on vienne te chercher et que quelqu'un te prenne par la main, il ne se passera rien pour toi"* confirment les trois potes. *"Les choses n'évoluent pas pour les jeunes des quartiers malgré les beaux discours."*

Pour échapper à l'errance et "aux mauvais plans", les trois garçons, passionnés de rap, se lancent à corps perdus dans la musique, *"un bon moyen d'expression et de revendication."*

Ils font leurs armes dans des groupes locaux, notamment LKR et Mauvaise graine, que l'on retrouve sur le CD Gentilly Connexion2, réalisé par le Collectif Jeunes. Le feeling passe si bien entre eux qu'ils décident de constituer un collectif pour vérifier que l'union fait bien la force.

Rejoints par Konik, SG et LSK, les trois compères ne regrettent aucunement leur association. *"Nous avions la volonté d'arrêter de galérer. Il fallait se bouger, s'y mettre, tenter d'atteindre l'inaccessible. On a vraiment envie de pouvoir, un jour, vivre de notre passion"* affirment avec détermination les trois copains.

Petit à petit, ils achètent du matériel vidéo et se confectionnent même un mini-studio d'enregistrement. Ils peuvent alors faire découvrir leurs morceaux et leurs clips sur le blog du collectif* où ils rencontrent un beau succès d'estime. On peut d'ailleurs y trouver, et télécharger gratuitement et légalement, leur dernière production Dangereux spécimens, 29 titres aussi percutants qu'intelligents. *"Percer dans le rap, c'est loin d'être facile. Il faut effectuer de nombreuses démarches, se faire connaître du public et des professionnels, cela demande du temps et de l'énergie. Dangereux spécimens est notre dernier projet sur le net. Aujourd'hui, nous sommes prêts à enregistrer un album."*

Un terrible coup d'arrêt

Et pour se donner un maximum de chances, ils ont même créé leur association : Vis Ta Mine ! Pour les six maîtres de *"S'y mettre"*, mener un tel projet à son terme constituerait une belle consécration de cette *"superbe aventure humaine entre personnes de différentes origines. Parmi nous, il y a un Argento-péruvien, un Tunisien, un Algérien, un Chilien, un Polonais et un Normand. Ce qui fait notre force, c'est qu'on tire tous dans le même sens."* Certaines grandes maisons de disque ont d'ailleurs récemment manifesté leur intérêt.

Pourtant, peu avant l'été, le collectif a subi un terrible coup d'arrêt qui aurait pu s'avérer fatal. Au cours d'une séance de sport, Chino, l'élément moteur de "S'y mettre", est foudroyé par un accident vasculaire cérébral et reste plusieurs jours dans le coma. Pour tous ses proches qui se mobilisent comme jamais, l'attente est insoutenable. Heureusement, le jeune homme a refait surface et poursuit actuellement son rétablissement avant de repartir vers de nouvelles aventures artistiques. Rien ne peut arrêter les "S'y mettre". ●

** http://symettre.skyrock.com*

Mémoire

Souvenir

Histoire

La Commune de 1871, vue de Gentilly

Le 18 juillet 1870, la France déclare la guerre à la Prusse. Le 2 septembre, l'Empereur et tous ses généraux, acculé à Sedan, capitule. Les Prussiens envahissent le territoire français et le bruit circule qu'ils vont tenter de prendre Paris.

Lorsque les Prussiens apparaissent sur les hauteurs de Châtillon, de nombreux habitants des communes du sud se réfugient à Paris où les élus les suivent. Si le conseil municipal de Gentilly s'installe dans un local au n° 280 de l'avenue des Gobelins, la majorité des Gentilléens préfèrent rester dans leur ville. Ils doivent, parfois, se cacher dans les caves et les carrières pour se protéger des tirs des canons à longue portée prussiens, mais aussi des pièces d'artillerie bombardant Paris et ses alentours dès le 27 septembre.

Le 26 janvier 1871, après 132 jours de siège, le gouvernement français demande l'armistice. Dès le lendemain, les conditions de cet armistice sont connues : livraison des forts et des canons de l'enceinte, poursuite des opérations militaires sur le front de l'Est où Bourbaki subit une véritable déroute. Enfin, la garnison est faite prisonnière de guerre à l'exception de la garde nationale qui conserve ses armes. Le 29 janvier, les avant-postes et les forts sont évacués tandis que les Prussiens défilent symboliquement sur les Champs-Élysées.

Après le siège, les Parisiens fatigués et sous-alimentés acceptent mal certaines dispositions prises par l'Assemblée nationale installée à Versailles. Une goutte d'eau fait déborder le vase : la décision de Thiers de s'emparer des 227 canons regroupés à Montmartre et à Belleville. Ces canons, les Parisiens les avaient achetés eux-mêmes pendant le siège. Le régiment chargé de les récupérer fraternise avec les insurgés et fusille les généraux Lecomte et Thomas qui leur avaient ordonné de tirer sur les Parisiens.

Les Gentilléens se rallient à la cause des fédérés

La Commune de Paris est proclamée le 28 mars tandis que le mouvement s'étend déjà dans plusieurs villes de France. Protégés par le mur des fortifications, les Parisiens s'organisent. Des mesures sociales et politiques sont prises durant les quatre mois que dure la Commune. Mais les Communards ne résisteront pas aux forces de Thiers, les Versaillais. Des batteries sont installées au sommet du coteau de Clamart, sur le plateau de Châtillon et entre Fontenay et Bagneux. Ces dernières sont dirigées vers Bicêtre, Vanves et Montrouge. Gentilly, défendue par le 97e bataillon de la garde nationale de Paris composé majoritairement de gardes de Gentilly, se trouve sous le feu de ces batteries. Des Gentilléens se rallient à la cause des Communards et intègrent le 97e bataillon. Ils investissent les forts de Bicêtre et de Vanves ainsi que la redoute des Hautes-Bruyères, combattent au plateau de Châtillon. Pas moins de 55 personnes natives ou habitant la commune sont recensées dans le Maitron et encore ne s'agit-il pour l'essentiel que de militaires. Il est permis de penser que les civils ont, eux aussi, largement participé. Dans la nuit du 9 au 10 mai et dans la journée du 18, la Grange-Ory, propriété située sur la N20, est le théâtre d'affrontements meurtriers entre la colonne du général Osmond et des fédérés. Une barricade est montée rue de Montrouge (avenue Paul-Vaillant-Couturier). Le 24 mai, les troupes de Versailles s'emparent de Gentilly et du fort de Bicêtre où le 97e se rend sans résistance. Les Versaillais progressent rapidement, entrent dans Paris et la chasse à l'homme commence. C'est le début de la "semaine sanglante". Les fédérés, cernés, sont alignés contre le premier mur venu et fusillés. On en retrouve partout, au hasard des rues, derrière un mur, entassés pêle-mêle. Déterminés à se battre jusqu'à la mort, les derniers Communards sont abattus au cimetière du Père-Lachaise. Dans notre région, les fosses du cimetière parisien d'Ivry, à Bicêtre, et les tranchées creusées par les Prussiens servent à ensevelir les cadavres des fédérés. La répression de la Commune a fait au moins trente mille morts et quarante mille arrestations. Parmi les 55 fédérés gentilléens répertoriés par le *Maitron,* quelques-uns ont réussi à gagner la Suisse ou la Belgique tandis que les autres ont été au mieux condamnés à quelques années de prison, voire à la déportation.. ●

Madeleine Leveau-Fernandez

Dictionnaire Biographique du Mouvement ouvrier français de J. Egrot et J. Maitron. Vol. 4 à 9, 1864-1871. Éd. Ouvrières.

Agenda

Septembre 2009

→ **Mairie**
01 47 40 58 58
→ **Service culturel**
01 41 24 27 10
→ **Antennes de quartier**
01 47 40 58 23
→ **Service jeunesse**
01 49 86 07 76
→ **Service des sports**
01 47 40 58 21
→ **Service retraités**
01 47 40 58 67
06 15 12 31 22
→ **Médiathèque**
01 41 24 21 48
→ **Conservatoire**
01 49 86 08 82
→ **Maison Robert-Doisneau**
01 55 01 04 86

Culture

■ **Vendredi 18 septembre**
Ouverture de la saison culturelle et vernissage du projet *"L'art dans la rue : livre à vous"* avec l'artiste graphiste Fanette Mellier (lire p.9)

■ **Samedi 19 et dimanche 20 septembre**
Journées du patrimoine
(lire p.29)

■ **Du 18 septembre au 29 novembre**
Premiers photographes au Maroc – 1870-1939
Exposition à la Maison de la photographie Robert-Doisneau
Vernissage le mardi 22 septembre à 19h

■ **Mardi 6 octobre et 17 novembre**
Conférences histoire de l'art
Deux thèmes majeurs cette année : la représentation du paysage à travers les âges et la peinture de vanités.
Conférencière : Alexandra Fau
Entrée libre - Réservation au service culturel

19h30 – à La Médiathèque,

■ **Vendredi 9 octobre**
Festi'Val-de-marne – Hocus Pocus, concert tout public (lire p.28)

■ **Mardi 13 et samedi 17 octobre**
Festi'Val-de-marne - Oldelaf et Mr D, concert jeune public à partir de 5 ans. (lire p.28)

■ **Samedi 17 octobre**
Un après-midi avec Alain Spiess
Rencontre hommage autour de l'œuvre de cet auteur gentilléen, décédé en août 2008.
À la médiathèque de 15 h à 18 h.

■ **Jeudi 15 octobre**
Carte blanche à Juan Carlos Cáceres
Festival Paris Banlieue Tango,
À 20h30 Salon Honnorat
Cité universitaire

Vivre sa retraite

■ **Mardi 15 septembre**
Sortie cueillette
Départ : 14 h Bib/Chap

■ **Jeudi 17 septembre**
Golf-miniature : initiation
Départ : 13 h 30 Bib/Chap'

■ **Mardi 22 septembre**
Sortie à Bourron Marlotte
Départ : 9 h Bib/Chap'

■ **Jeudi 24 septembre**
Après-midi jeux - Wii
RdV : 14 h au foyer Bièvre

■ **Mardi 29 septembre**
"La cage aux folles"
La légendaire pièce de boulevard de Jean Poiret, est de retour avec Christian Clavier et Didier Bourdon.
Départ : 18 h 30 Bib/Chap

■ **Mercredi 30 septembre**
L'Inde, terre des contrastes
Conférence animée par Didier Faget
RdV : 14 h au foyer Bièvre

■ **Jeudi 1er octobre**
Loto chap
RdV : 14 h 15 salle municipale du Chaperon Vert

■ **Vendredi 2 octobre**
Lecture de Poésie
RdV : 14 h au Foyer Bièvre

■ **Jeudi 8 octobre**
Karaoké en Folie
Un après-midi convivial.
RdV : 14 h 15 au Foyer Bièvre

■ **Mardi 13 octobre**
Montmartre !
Promenade commentée dans le quartier mythique
Départ : 13 h 30 Bib/Chap

■ **Jeudi 15 octobre**
Sortie à Chantilly
Visite du château et des jardins
Départ : 8 h 00 Bib/Chap

■ **Lundi 19 octobre**
Atelier Théâtre
Portes ouvertes pour la reprise de l'atelier
14 h 30 Auditorium du CMAC

■ **Jeudi 22 octobre**
Semaine Bleue – Restons connecté !
une approche d'internet
Enfants et retraités
10 h Foyer Bièvre

■ **Mercredi 28 octobre**
Danse à Gentilly
Après-midi dansant et goûter
RdV : 14 h salle familiale à Maurice-Baquet

Sport

■ **Samedi 5 septembre**
Forum des associations sportives et culturelles
De 9 h à 12 h - 14h à 17h au complexe Maurice-Baquet

■ **Mercredi 23 septembre**
Reprise du centre municipal d'initiation sportive (CMIS)

■ **Lundi 5 au samedi 10 octobre**
Jeux d'orientation scolaires (sur inscription des écoles)
Installations sportives de la ville.

■ **26 octobre au 4 novembre**
Vacances sportives (Complexe Maurice-Baquet)

Jeunesse

■ **Samedi 19 septembre**
Début des inscriptions pour la Foire au troc (lire 29)

Vie des quartiers

■ **Dimanche 20 septembre**
Sortie "cueillette" à la ferme de Luminy (77)

■ **Dimanche 11 octobre**
Sortie "châtaigne" à Bourron-Marlotte
Inscriptions pour ces deux sorties le mardi 8 septembre à 19h dans les salles de quartier Victor-Hugo, Gabriel-Péri et Chaperon Vert

■ **Clubs de quartier**
Fin septembre, reprise de l'accompagnement à la scolarité pour les 6-12 ans, aux quartiers Victor-Hugo et Gabriel-Péri (inscriptions auprès des Antennes de quartier 01 47 40 58 23)

■ **Lundi 7 septembre**
Reprise de l'alphabétisation
À Gabriel-Péri, les lundi et vendredi 10h-12h
Au Chaperon Vert, les mercredi et vendredi de 14h15 à 16h15

■ **Le mercredi de 10h à 12h**
Atelier cuisine et nutrition
au Chaperon Vert
(sur inscription préalable au 01 49 12 19 27)

Enseignement

■ **Mercredi 9 septembre**
Distribution des bourses municipales (Mairie, salle des fêtes) de 8 h 30 à 19 h 30

Santé

■ **Mardi 15 septembre et mardi 20 octobre**
Séances de vaccination gratuites
De 17 h à 19 h
Centre municipal de santé

Vie citoyenne

■ **Du 8 septembre au 7 octobre**
Exposition projet Terrain Lénine

■ **Lundi 28 septembre**
Réunion publique ORU
(lire p.11)

■ **Samedi 17 octobre**
Accueil des nouveaux Gentilléens (lire p.31)

■ **Les lundis 14 septembre et 19 octobre** (19h)
Conseil d'agglomération

■ **Mercredi 23 septembre et Jeudi 22 octobre** (21 h)
Conseil Municipal

à Gentilly…

USG petite enfance

Le plaisir de la découverte

La section petite enfance de l'Union Sportive de Gentilly propose chaque samedi aux enfants scolarisés en maternelle de découvrir un grand nombre de disciplines sportives.

Tous les parents qui souhaitent que leur enfant pratique du sport régulièrement se sont un jour posé la même question : quelle discipline choisir ? Dans quel sport va-t-il (ou elle) prendre du plaisir et s'épanouir ?
Heureusement, la section petite enfance de l'USG a la solution. En proposant des séances d'initiation d'une heure chaque samedi matin au dojo du gymnase Marcel Cerdan (complexe sportif Maurice Baquet), elle permet aux enfants de faire un tour d'horizon des différentes pratiques et aide à déterminer l'orientation sportive future de l'enfant.
"Nous travaillons sur des cycles de trois semaines sur différents thèmes : ballon au pied, balle à la main, jeux de raquette, expression corporelle, jeux d'opposition, etc. Chaque séance est divisée en deux parties : 20 minutes d'apprentissage spécifique et le reste du temps, on joue. Ce qui est super avec les garçons et les filles de cette tranche d'âge, c'est qu'ils sont ouverts à tout et ne rechignent jamais à découvrir de nouvelles disciplines" précise Mathieu Machavoine, le jeune responsable de la section, directeur de centre de loisirs maternels à Bagneux. Pour les petits, il n'est évidemment pas question de compétition mais plutôt de plaisir, de découverte et de défoulement après une dure semaine d'école. Et si certains parents souhaitent "transpirer" en même temps que leurs enfants, le club a pensé à tout puisque la section gymnastique de l'USG propose des cours pour adultes au même endroit et à la même heure. ●

Renseigements : 01 45 46 15 85
Cours chaque samedi au dojo du Gymnase Marcel Cerdan
Pour les 3-4 ans : de 9 h 45 à 10 h 45
Pour les 5-6 ans : de 10 h 45 à 11 h 45

Galilée

Accompagnement à la scolarité

L'association Galilée poursuit, cette année encore, son service d'accompagnement à la scolarité (maths, physique, français et anglais). Deux possibilités : les cours particuliers à domicile et les cours collectifs, salle municipale Auguste-Blanqui, chaque lundi, mercredi et samedi. ●
Renseignements : 06 30 23 80 06

Clowns en folie

Rectificatif à Vivre à Gentilly *n° 213*

Dans notre édition de l'été, sur le bulletin d'inscription de la manifestation "vélos, rollers, trottinettes" nous avions indiqué la présence de l'association "Les Clowns en folie" au départ du circuit "Les p'tits bouts". Il n'en était rien. Il s'agit d'une erreur de notre part. Nous adressons nos excuses à l'association, à nos lecteurs et aux enfants.

FNACA

Reprise des activités

La Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie reprend ses activités permanentes. Ainsi, le 24 septembre, les membres se réuniront en assemblée générale au siège de l'association, 7, rue Henri-Kleynhoff à Gentilly.
Renseignements : M. Nisenbaum 06 07 16 60 05

FSE Darius-Milhaud

Devenir adhérent

Le foyer socio-éducatif accueille les élèves et adultes du lycée Darius-Milhaud. Ouvert durant l'année scolaire 2008-2009, il est appelé à se développer. N'hésitez pas, adhérez !
Contact : Mme la proviseure 01 43 90 15 15

Café des sciences

En route pour Mars

L'association reprend ses rencontres amicales entre scientifiques et citoyens dans un contexte favorable aux échanges. Ainsi, le 17 octobre prochain au café "La Bib" (place du Marché), le thème proposé "En route vers Mars" vous emmènera plus près des étoiles. Tous les publics sont bienvenus.

Contacts : Anne-Marie Leseney 01 47 40 04 62 - Courriel : anne-marie@marquigny.net

…et ailleurs

Suigines

Et maintenant, dansez !

L'association antillaise Suigines recrute pour ses initiatives, des danseuses et danseurs pour la danse traditionnelle et le défilé de carnaval à Gentilly (Gwokar et Bélé). Des musiciens percussionnistes sont également recherchés. ●
Contact : Annie-Flore Marie 06 62 34 93 42

Plateau 31, Compagnie Mack et les gars

Présentation de saison

Vendredi 25 septembre, à 19h, l'équipe du Plateau 31, la Compagnie "Mack et les gars" et les artistes programmés jusqu'en juin 2010 vous accueillent autour d'un verre et de quelques tapas. Théâtre, danse et musique… Tout le programme de la nouvelle saison vous sera présenté. Le spectacle est gratuit. Il n'est pas inutile de rappeler que la compagnie s'investit cette année dans la fête des 50 ans du quartier du Chaperon Vert avec "Mademoiselle le Chap" sur une idée de Valérie Chatain et Stéphanie Chévara. Les habitants de la cité vont se raconter… Cinq chanteurs auteurs compositeurs écriront un spectacle à partir de tous les témoignages. Si vous souhaitez apporter vos idées et de fait participer pleinement au projet n'hésitez pas à contacter ceux du "Plateau 31" ●
Réservation et renseignements : 01 45 46 92 02

Savate boxe

Les filles aussi

La section "Savate boxe française" de l'USG met en place en cette rentrée, un créneau de savate-boxe réservé exclusivement aux femmes de plus de 16 ans. Les entraîneurs Magali et Patrice vous accueillent le mercredi, de 19h30 à 21h45, dans une ambiance sympathique. Les cours sont basés sur un travail de tonicité et de cardio-training en boxe, (pas de coups portés et pas de touches à la tête). Cette discipline améliore la condition physique, affine et tonifie l'ensemble du corps. Le premier cours est gratuit. Pour les plus mordues, les plus sportives ou matinales, il existe le cours d'aéro-boxing-forme le samedi matin, de 10h30 à 12h au complexe Maurice-Baquet. ●

Renseignements :
Patrice entraîneur : 06 65 30 21 34
Roger dit "Tonton", président de la section : 06 14 67 22 57

Solidarité bébé
■ 10 ans d'âge
Afin de célébrer ses 10 années d'actions et rendre hommage à ses bénévoles actifs, Solidarité bébé organise une soirée le samedi 21 novembre 2009. Dîner, comédie musicale et danse au menu.
De 19h à 3h du matin à l'espace Delacroix – Saint-Maurice (94).
Renseignements : 01 45 18 06 85
Mail : solidarite-bebe@club-internet.fr

Handicap
■ A.D.P.E.D.
L'Association de défense et de protection de l'enfance déficiente a ouvert en mai dernier, à Fresnes, un foyer d'hébergement et d'accueil de jour pour adultes handicapés, travaillant en ESAT (Établissement et service d'aide par le travail).
Renseignements : 01 46 68 30 62

Unafam 94
■ Aide aux familles des malades psychiques
L'Unafam, reconnue d'utilité publique, a lutté pendant des années pour que soit reconnu aux malades le statut de handicapé psychique (loi de février 2005) et poursuit ses actions.
L'association apporte notamment son aide directe aux familles dont un proche souffre de troubles psychiques.
Vous trouverez un accueil personnalisé, des informations, une orientation vers les professionnels, une aide à la défense des droits des malades, etc.
Contact : 01 41 78 36 90
courriel : unafam94@wanadoo.fr

■ Cours et formation du soir
Le Conservatoire national des arts et métiers de Cachan propose des cours du soir et des formations à distance aux salariés et demandeurs d'emploi de tout niveau souhaitant préparer un diplôme ou développer leurs compétences dans trois pôles : économie/gestion-marketing, ressources humaines, informatique.
Les inscriptions aux cours du premier semestre 2009-2010 ont déjà débuté.
Le nombre de places est limité !
Se renseigner très vite au 01 47 40 26 07
Courriel : cachan@cnam-idf.fr ou en consultant le site www.cnam-cachan.fr

CLIP
■ Partage de connaissances informatiques
Le Club informatique pénitentiaire (CLIP) a pour but d'initier à l'informatique des personnes incarcérées dans une perspective d'insertion sociale, et parfois professionnelle, lors de leur sortie.
Si vous pouvez offrir un peu de votre temps, devenez formateur bénévole au Clip à en consacrant 1 ou 2 demi-journées par semaine à l'établissement pénitentiaire de la Santé.
Renseignements : 01 45 88 56 00
courriel : assoclip@club-internet.fr
et site : www.assoclip.org

Chez nos voisins ...

FRESNES
• Vendredi 3 octobre
"Le 6e jour" théâtre de clown
Déjanté, le clown Arletti entreprend de nous narrer l'histoire de la création divine. Catherine Germain incarne ce personnage farceur et émouvant, tout en finesse, drôlerie, délicatesse et cocasserie. Tout public à partir de 10 ans (durée : 1h10).
20 h 30 à la Grange Dîmière
Renseignements : 01 49 84 56 91 / culturel@fresnes94.fr
ou www.fresnes94.fr

ARCUEIL
• Dimanche 21 septembre
" Double tour" Cirque par la Cie Bal à deux
L'un jongle l'autre danse, entre eux un jeu tendre et subtil, celui des artistes du cirque traditionnel. Avec "Double tour" le cirque contemporain est à l'honneur pour l'ouverture de saison du théâtre Jean Vilar. Spectacle tout public.
18h espace Jean-Vilar
Renseignements : 01 46 15 09 93 /75

VILLEJUIF
• Vendredi 16 octobre
"Oulipo Pièces détachées"
Théâtre mis en scène par Michel Abecassis
Un univers de textes, tous plus loufoques et burlesques les uns que les autres et qui déclenchent automatiquement l'hilarité du spectateur.
À 20h30 Théâtre Romain-Rolland
Salle Jacques-Lecoq

L'HAŸ-LES-ROSES
• Samedi 28 septembre
Idir - musique & chant
Idir, le plus populaire des chanteurs kabyles, a propulsé cette culture sur le devant de la scène internationale. La beauté de ses textes, de ses mélodies, mais aussi l'ambiance festive et chaleureuse qu'il déclenche font de ses concerts des moments mémorables.
À 20 h 30 auditorium Dispan de Floran
Réservation au 01 46 15 78 78

CACHAN
• Samedi 26 septembre
Le Malade Imaginaire de Molière - théâtre
Argan est persuadé qu'en s'entourant de médecins il va changer sa vie et sa destinée entière. Maitre de son propre délire, Bouquet pousse l'hypocondrie au sommet d'un art. Ce malade est avant tout bouffon, bête et ridicule…
À 20h30 Théâtre de Cachan
Réservation au 01 45 47 72 41

LE KREMLIN-BICÊTRE
• Vendredi 2 octobre
Saule - musique & chanson
Annoncé comme une étoile montante de la scène francophone, Saule est un jeune artiste Belge plein de talent. Accompagné de six musiciens, ses chansons sensibles et drôles flirtent avec celles du groupe Tryo et on retrouve du Mathieu Chedid pour la voix, mais quelle personnalité !
À 20h30 espace André-Malraux
Réservation au 01 49 60 69 42

Festi'Val-de-Marne

La chanson française à l'honneur

À travers le département, cette 23e édition du Festi'Val-de-Marne propose une centaine de spectacles dans une vingtaine de ville. À Gentilly, deux dates à retenir.

Hocus Pocus

Vendredi 9 octobre à 20h30 en salle des fêtes

Hocus Pocus fait figure d'Ovni sur la scène du hip-hop français. Venu de Nantes, le groupe signe une musique rap et hip-hop matinée de jazz et de funk, et accorde en live, une grande place à l'improvisation. Le chanteur 20Syl, à l'écriture teintée d'humour, flirte parfois avec le slam et assure une grande limpidité aux arrangements. Victoire de la musique l'an dernier, on a pu les voir et les écouter au *Printemps de Bourges* comme *Aux Vieilles Charrues* où le show a battu son plein d'énergie. La magie atypique et recherchée de "Hocus Pocus" n'a pas fini de faire parler d'elle car, cette fois, à force de dire que c'est différent, ça l'est vraiment ! ●

En première partie : Scratch bandits crew (DJ vidéo) et Jonaz (musique alternative)

Oldelaf, "Un concert bête et méchant"

Le 17 octobre à 16 heures en salle des fêtes

Nous découvrons là l'univers de Michel, un petit garçon qui n'est pas un ange. Sans doute plus bête que méchant, il torture les animaux jusqu'au jour où ils prennent le dessus… "Oldelaf et Monsieur D" ce sont trois garçons qui se décrivent ainsi : *"Nous faisons de la chanson qui fait rire, taper du pied, des mains, voire dans les coudes du voisin pour les moins habiles"*. Reconnus pour leur travail soigné, excellemment mis en scène, on retrouve dans leurs chansons un côté enfantin, pour certaines de leurs mélodies, mais surtout et avant tout, des textes et des paroles très élaborés. Amis et transfuges des Joyeux Urbains, Fatals Picards et Blérots de Ravel, ils sont de cette famille de chanteurs. Profitez de leur passage à Gentilly, car on parle d'une tournée d'adieux… ? ●

Tout public à partir de 5-6 ans (2 séances pour les scolaires, le 13 octobre)
Tout le programme www.festivaldemarne.org

Édition

Appel aux auteurs

Les sept médiathèques du Val de bièvre répertorient tous les auteurs de leurs villes respectives afin de constituer un catalogue commun.
L'objectif de cette initiative est de valoriser les publications littéraires, scientifiques et autres des créateurs d'Arcueil, Gentilly, Cachan, Le Kremlin Bicêtre, Fresnes, L'Haÿ-les-roses et Villejuif. Des rencontres avec le public sont prévues qui permettront de les faire connaître auprès des habitants des sept villes de l'agglomération.
Vous êtes auteur ou chercheur. Vous avez été édité, chez un éditeur ou à compte d'auteur, merci de contacter, avant le 15 octobre prochain, la Médiathèque de Gentilly au 01 41 24 21 48 ou par courriel l.michel@ville-gentilly.fr ●

Nuit blanche à Gentilly

"Frasq", les rencontres de la performance

Le 3 octobre prochain, de vingt heures à une heure du matin, Le Générateur présente sa Nuit Blanche. L'occasion pour son équipe d'inaugurer "Frasq", sa nouvelle rencontre annuelle de la performance. Une proposition aux frontières de l'atypique, de l'extrémisme, mais aussi du dérangeant et du provocant comme du prémonitoire. Au programme : *"La ville est un trou"* manifeste poético-musical, en duo avec Charles Pennequin (texte et voix) et Jean François Pauvros (musique guitare). En seconde partie de soirée *"Prélude for Tomorrow"* de la Coréenne Eunhye Wang, manipulatrice de la douceur et de la violence.

Tout au long des heures qui s'écouleront lors de ce non-stop, une installation "Vidéothèque Mobile" de l'artiste suisse activiste Fabrice Gygi sera proposée au public, privilégiant les images rares de performances du corps et les processus sensorio-perceptifs. ●

Entrée libre, jusqu'au 25 octobre, au Générateur – 16, rue Charles-Frérot www.frasq.com

Foire au troc

Chinez à Gentilly !

Le dimanche 4 octobre prochain se tiendra la "Foire au troc et aux livres". Entre onze heures et dix-huit heures, vous aurez sans doute la chance de croiser l'affaire de votre vie, de trouver l'objet qui manquait, en harmonie avec la petite lampe du salon, ou encore simplement le plaisir de déambuler en chinant. De la place de la Mairie en passant par la rue Robert-Marchand vers la place du Marché, les chineurs aguerris comme les moins avertis, les dévoreurs de livres, les personnes qui ont un look, sont les bienvenus. Il est d'ailleurs toujours agréable de s'y retrouver entre amis, de s'arrêter dans les stands des associations qui proposent une pause collation avant de repartir fouiner. Pour disposer d'un emplacement, il est indispensable de s'inscrire auprès du service municipal de la jeunesse, à partir du **samedi 19 septembre,** entre 9h30 et 13h30. Sur place [1], il vous sera demandé un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Attention, les procurations ne sont pas acceptées. Ce sera également, comme tous les ans, l'occasion de remettre les prix aux différents participants du concours des balcons et maisons fleuris. Rendez-vous est donné sur le stand du service municipal de l'Environnement - parcs et jardins.
Renseignements au 01 49 87 07 76
[1] 7, rue du Président Allende

Journées du Patrimoine

Un Patrimoine accessible à tous

Le succès d'affluence que connaissent chaque année les journées européennes du patrimoine est exemplaire de l'engouement du public pour son histoire passée, mais également contemporaine. Pour la vingt-sixième édition, ces deux jours sont placés sous le thème "Un patrimoine accessible à tous". Gentilly ne sera pas en reste avec, au programme, le samedi 19 et le dimanche 20 septembre, deux parcours clins d'œil proposés par le service culturel municipal en collaboration avec l'association "Lire et faire Lire " et la Médiathèque.

Le samedi : " *Les écoles, rien ne se perd…*". Du collège Rosa-Parks en passant par l'école Courbet, vers l'ancien collège Pierre-Curie.
Rendez-vous à 15h30 22, rue d'Arcueil, collège Rosa-Parks

Le dimanche : *"Coup de projecteur sur les ex"*. Le cinéma Le Gallia, l'usine Reverchon, les anciens Bains Douches, les relais postaux, un ancien cinéma le "Gaîté Palace" devenu "Le Générateur".
Promeneurs, curieux, amateurs, néophytes, vous êtes les bienvenus, des surprises vous attendent. Rendez-vous devant les Lavoirs-bains-douches, au 58, rue Victor-Marquigny, à 15h30. ●

Renseignements : 01 41 24 27 10

N° de téléphone utiles

Standard de la mairie :
01 47 40 58 58

Pompiers : 18

Police-secours : 17
Commissariat du Kremlin-Bicêtre
01 45 15 69 00

SAMU : 01 45 17 95 00 ou le 15

Médecins d'urgence : 15

Croix-Rouge (le week-end) :
01 45 73 96 84

Urgence dentaire (dimanches et jours fériés) :
01 48 52 31 17

Centre antipoison :
01 40 05 48 48

Ambulances 24h/24 :
01 47 40 19 33

C.H.U du Kremlin-Bicêtre :
01 45 21 21 21

Circonscription d'Action sanitaire et sociale :
01 41 24 13 50

Caisse d'allocations familiales :
- 0 820 25 94 10 (0,12 € la 1re minute, 0,118 € la minute suivante)
- Permanence au Kremlin-Bicêtre (40, rue Charles-Gide)
Jeudi de 9h-12h et 14h-16h

Caisse primaire d'assurance maladie
Composer le 36-46 depuis un poste fixe. (prix d'un appel local)

Conseil général :
01 43 99 70 00

Crèche municipale familiale :
01 46 63 79 03

Sos femmes battues :
01 40 33 80 60

Sos enfants maltraités :
119

Drogue alcool tabac :
0 800 23 13 13

Planning familial :
Hôpital du Kremlin-Bicêtre
01 45 21 27 28

Cimetière de Gentilly :
01 47 40 58 28

Trésorerie du Nord-Val-de-Bièvre :
16, pl. J.-Jaurès - Le Kremlin-Bicêtre
01 45 59 26 30

Fourrière animale :
01 69 92 08 53

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, sauf le mardi fermeture à 19h
Le samedi de 8h30 à 12h

CCAS, centre communal d'action sociale

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Mardi fermeture à 19h
Samedi de 8h30 à 12h
Tél. : 01 47 40 58 06

Pôle gérontologie

Passage Thomas
8h30 - 12h et 13h30-18h, tous les jours. Pas de permanence le mardi soir, ni le samedi matin

Centre municipal de santé

6, rue du Docteur Ténine
Tél. : 01 47 40 58 59
Du lundi au vendredi de 9h à 19h30, le samedi de 8h à 12h
Le laboratoire est ouvert à 8h

Service culturel

58-60, av. Raspail
Du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Mardi jusqu'19h
Le samedi de 9h30 à 12h

Service jeunesse

Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Mardi à 19h

Point J

Rue Jean-Jaurès - 01 49 69 92 77
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 19h30
Mercredi de 14h à 18h

Pij

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél. du SMJ : 01 49 86 07 76

Antennes de quartier

Du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Maison Robert-Doisneau

Mercredi et vendredi 12h/19h
Samedi et dimanche 14h/19h
Fermé les jours fériés
Tél. : 01 55 01 04 86

Médiathèque

Lundi : fermeture toute la journée
Mardi : de 13h à 19h
Mercredi : de 10h à 18h
Jeudi : groupe uniquement
Vendredi : de 13h à 18h
Samedi : de 10h à 17h

Bibliothèque du Chaperon Vert

Mercredi de 9h30 à 13h
Jeudi de 15h30 à 18h30
Samedi de 9h30 à 13h
Tél. : 01 49 12 19 01

Relais assistantes maternelles (RAM)

2 bis, avenue de la République
Tél. 01 41 24 32 20

Cyber espace

15, rue du Président-Wilson
Tél. : 01 45 36 66 82
Mercredi de 13h à 19h
Jeudi et vendredi : de 10h à 12h et de 13h à 19h
Samedi : de 10h à 12h et de 14h à 18h

Permanences en mairie

■ Caisse d'allocations familiales
Le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h 30

■ Conseiller juridique
Sur rendez-vous le 1er, 3e et 4e vendredi de chaque mois à partir de 17h.

■ *Droit des étrangers*
Sur rendez-vous le 2e mardi du mois.

■ Architecte conseil du CAUE
Le mardi de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 01 47 40 58 25

■ Conciliateur de justice
Sur rendez-vous au 01 47 40 58 73

■ Écrivain public
Le mardi et le vendredi de 14h à 18h sur rendez-vous au 01 47 40 58 67

Conseiller info-énergie

Le 1er mardi du mois, sur rendez-vous. Tél. : 01 41 24 32 00

Objets encombrants des particuliers

L'enlèvement des objets encombrants des particuliers se fait par secteur :
• Les 1er et 3e mercredis du mois pour les cités OPIHLM, Éfidis et Opac
• Le 4e mercredi du mois pour le quartier du Plateau
• Le 2e mercredi du mois pour le reste de la ville

Collecte des déchets ménagers spéciaux

Le camion "Planète" de ramassage des déchets spéciaux (piles, batteries, aérosols, huiles de vidange, etc.) sera présent sur les marchés de la ville, de 9h à 11h15.
• 2e samedi du mois :
Marché Frileuse
• 4e mercredi du mois :
Marché du Chaperon Vert
Renseignements : 01 47 40 58 61

Codal Pact

Le comité départemental pour l'amélioration du logement du Val-de-Marne apporte une aide pour tous travaux d'amélioration de l'habitat.
Pour un premier contact, appeler le 01 45 17 93 43

15, 17, 18

Le 15 (Samu),
le 17 (Police-secours)
et le 18 (Sapeurs-pompiers)

Permanence du Médiateur de la République

Le mardi de 14h à 18h ou le mardi matin sur rendez-vous
Renseignements et prise de rendez-vous : Maison de la prévention et de la médiation
37, rue Guichard à Cachan
Tél : 01 55 09 14 83

Les pharmacies de garde

■ **Dimanche 6 septembre**
Benois
121, av. de Fontainebleau
Le Kremlin-Bicêtre

■ **Dimanche 13 septembre**
Cœuilliez
65 bis, av. Paul-Vaillant-Couturier
Gentilly

■ **Dimanche 20 septembre**
Fouquiau
25 av. Charles-Gide
Le Kremlin-Bicêtre

■ **Dimanche 27 septembre**
Courtois-Senneville
3, rue du Docteur Ténine
Gentilly

■ **Dimanche 4 octobre**
Hoa Hal Van
11, av. de Fontainebleau
Le Kremlin-Bicêtre

■ **Dimanche 11 octobre**
Fabre-Pochon
127, av. Paul-Vaillant-Couturier
Gentilly

■ **Dimanche 18 octobre**
Attuil
12/14, rue du Gal Leclerc
Le Kremlin-Bicêtre

■ **Dimanche 25 octobre**
Cadi-Soussi
28, rue Charles-Frérot
Gentilly

■ **Dimanche 1er novembre**
Issoufaly-Lava
16 ter, bd Chasteney-de-Gery
Le Kremlin-Bicêtre

Télex

■ Centre municipal de santé

Vaccination gratuite

Les séances gratuites de vaccinations auront lieu au centre municipal de santé le mardi 15 septembre prochain de 17h à 19h. Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte, et chacun doit se présenter, sans rendez-vous, avec son carnet de vaccination s'il en possède un. Ces séances s'adressent aux enfants de plus de 6 ans et aux adultes. Séance suivante le mardi 20 octobre 2009.
Renseignements : 01 47 40 58 59

***La publication des actes d'état-civil est soumise à autorisation écrite des familles concernées dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Concernant les décès, la difficulté d'obtenir cet accord explique l'absence de leur mention dans* Vivre à Gentilly.**

Les familles qui souhaitent voir figurer leurs disparus sont invitées à se faire connaître auprès du service formalités/population.

État civil du 1er juin du 24 août 2009

Naissances

Yanis MICHENAUD,
Grâce MONGO,
Ilhan LATIFI,
Balian NATIVEL-FONTAINE,
Viggo GIRY,
Constance NEVEU,
Odessa MARIN-GUILLOIS,
Hawa DEMBELE,
Natthan BOUDMAGH - MORLAND,
Noémie BOUQUET,
Mathis KOBON,
Lucas PAYSAN,
Alma TANGUY,
Nora BOANA IDI,
Leili BOTTIN,
Abel LE BRECH,
Calvin HOUDLETTE,
Amine DIF,
Léanore FONSECA - GRENIER,
Anouk HERRMANN
Noah AGBANDEGBA
Adel HAMADOU
Ines MECABIH
Diaka BERTHE
Tidjane MENDY - JOUBERT
Delya CHIHA
Noham BELABID
Noé MANCEL
Eva DEPRE
Maxime ROST
Méryl GÖR
Chloé MORGAND

Mariage

Olivier VEGA
et Kryslene LUBINO,
Gimmy ELLAPIN
et Diana LAMOTHE,
David BENAROUS
et Sandrine ROA,
Sandro GUSMANO
et Emmanuelle VALETTE,
Marc NOMBRET
et Nathalie COUDRAIS,
Elias MESSAOUDI
et Sabiha CHETTIH
Richard BERRY
et Estelle FEYEREISEN,
Jean EDOUARD
et Rosevane LAFOREST,
Kamel HARET
et Ghania MEHRAZI,
Lucien NANGIS
et Marie MIMBOÉ ESSAMA,
Andres FIESCO FLECHER
et Lina CARVAJAL VERGARA,
Mohammed CHENOUF
et Marielle BASSALER,
Karl GONDARD
et Kaetline POLEYN,
Sébastien FOUCHER
et Cathy MALLA,
Abdelhak EL MOUAID
et Lila BOUMEZOUGH,
Bouchaib FYNA
et Faiza AMEUR
Christian EDIMO
et Agnès MASSOPO
Sylvio LEJUEZ
et Virginie CHOUQUET

Décès

Marie Madeleine KAYSER née ROIF (81 ans)
Jean-Claude REDON (71 ans)

Nouveaux habitants

Connaître sa ville

La maire de Gentilly, Patricia Tordjman, et ses adjoints, auront le plaisir d'accueillir les familles récemment installées dans la ville pour une matinée de découverte le samedi 17 octobre. Aide dans les diverses démarches, localisation des quartiers et des sites municipaux, fonctionnement des services administratifs, ce rendez-vous annuel permet aux nouveaux Gentilléens de mieux connaître leur environnement et l'étendue des activités qui leur sont proposées.
Après un tour de ville commenté en autocar et la remise d'une documentation complète sur les prestations proposées par la municipalité, nos concitoyens pourront faire connaissance avec les associations locales et l'ensemble de l'équipe municipale lors d'une rencontre conviviale qui se clôturera par un pot de l'amitié en mairie.
Cette matinée découverte est libre d'accès et gratuite. Toutefois, pour mieux vous accueillir, il vous est demandé de vous inscrire au préalable auprès du service Formalités Population avant le 7 octobre.

Rencontre avec les nouveaux habitants,
samedi 17 octobre à 9h30 en mairie.
Sur inscription
au 01 47 40 58 08.

* Monture avec branches personnalisables vendue avec une paire de motifs interchangeables Uahuala à choisir parmi les motifs et coloris selon la disponibilité en magasins. Si un des produits n'est pas disponible en magasin, votre opticien peut vous le fournir sur commande. Offre valable dans les seuls points de vente Atol participant à l'opération. Offre non cumulable et valable du 01/03/2009 au 31/12/2009. Toute paire de motifs interchangeables supplémentaire peut être achetée au tarif en vigueur en magasin. Visuels non contractuels. Uahuala © 2009 TF1

GUITOT Opticien • 78, rue Ch.-Frérot - Gentilly - Tél : 01 46 63 38 48
Face à la Médiathèque